

UN MATCH À OUBLIER POUR LES CASTORS / D3

Sports

Cyclisme

Laroche termine 12e
en Belgique / Page D7

Mondiaux Jeunesse

Surin et l'athlétisme inspirent
les plus jeunes / Page D7

Une entrée opportuniste

Le Sherbrookoï Yanic Perreault obtient un but et une passe dans un gain du Canadien

Guy Robillard (PC)

NEW YORK

Le Canadien a disputé un premier match encourageant. Inoffensif en première période face aux gros Rangers, il a fait preuve d'opportunisme pour marquer trois buts à la deuxième et remporter une victoire de 4-1 contre une équipe que l'on dit pourtant nettement améliorée.

Comme ce fut souvent le cas la saison dernière, c'est le petit mais énergique Oleg Petrov qui a souvent animé l'attaque.

Il a participé aux deux premiers buts, marqués par Richard Zednik et Joé Juneau, et Darius Kasparaitis était au banc des punitions pour l'avoir accroché devant le filet lors du troisième, réussi par Yanic Perreault. Celui-ci a également mérité une passe. Mariusz Czerkawski a complété dans un filet désert en fin de rencontre.

En plus de gâcher l'ouverture locale des Rangers et de leur nouvel entraîneur Bryan Trottier, cette victoire mettait fin à une séquence infructueuse de huit matchs du Canadien contre leurs rivaux de New York (7-0-1).

Les vraies bonnes chances de marquer ont été assez rares des deux côtés à la première période.

Mikael Samuelsson a réussi le seul but de l'engagement. Stéphane Quintal a reculé devant lui et il a battu José Théodore d'un lancer du poignet que le gardien aurait peut-être pu parer.

Les Rangers étaient toujours privés des services de Pavel Bure, qui souffre d'une infection à la gorge, mais le Canadien est parvenu à menotter Eric Lindros, qui avait une fiche de 16-27-43 en 29 matchs contre lui.

Le Canadien procèdera à son ouverture locale ce soir en recevant les Sabres de Buffalo.

«Nous étions nerveux»

Le Canadien a eu besoin d'une période pour trouver son rythme mais, par la suite, il a offert une performance presque sans bavure à son premier match de la saison.

«Nous savions que nous aurions tout un test face aux Rangers à leur match d'ouverture locale, surtout après leur bonne performance en Caroline. Nous étions nerveux à la première période mais c'est tout à fait normal. À partir de la deuxième, nous avons beaucoup mieux patiné tout en fermant bien le jeu», a commenté l'entraîneur Michel Therrien.

Le Canadien a limité les Rangers à seulement 21 tirs au but.

«C'est un de nos objectifs cette saison de diminuer les chances de marquer de l'adversaire», a convenu Therrien, qui s'est réjoui que son équipe ait accordé seulement 10 tirs lors des deux dernières périodes.

Les joueurs abondaient tous dans le même sens.

«Nous étions un peu nerveux à la première. Il s'agissait de notre premier match, ce qui est normal. Mais nous avons réussi à nous en tirer en accordant seulement un but, a constaté José Théodore. Ils avaient joué leur premier match deux jours plus tôt et cela paraissait en début de rencontre.»

Théodore a convenu que le match aurait pu prendre une autre tournure lorsque Bobby Holik a frappé le poteau en deuxième période. Un but des Rangers aurait alors créé l'égalité 2-2.

«C'était un bon lancer des poignets qui m'avait battu même s'il a été décoché de loin», a-t-il avoué.

La longue période d'inactivité — entre le dernier match préparatoire et le début de la saison — explique l'inertie du

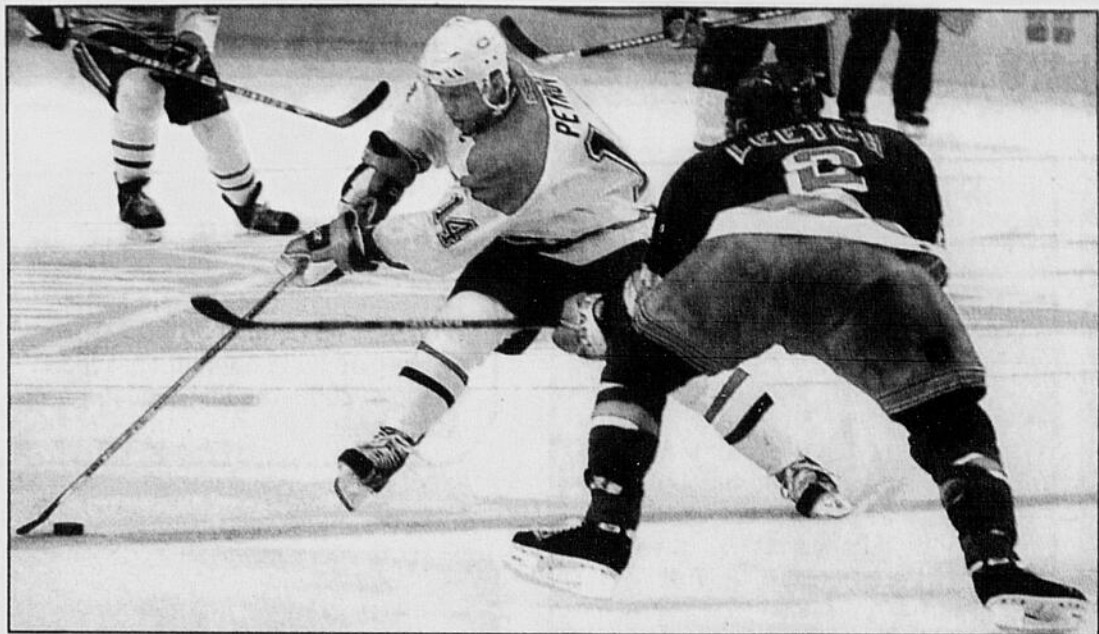
Canadien à la première période, selon Yannick Perreault. Il a aussi noté que les Rangers ont «une bien meilleure équipe» que l'an passé.

Ron Hainsey, qui disputait son premier match dans la Ligue nationale, a commis une erreur sur le seul but des Rangers en fonçant au filet et en ratant une passe de Bill Lindsay. Mikael Samuelsson est allé marquer en contre-attaque.

«Quelqu'un m'a dit de ne pas trop tenter d'expérience du genre», a raconté la jeune recrue, qui a convenu que la leçon lui a profité. Pour le reste, il était très satisfait de son match.

Mariusz Czerkawski était soulagé d'avoir marqué son premier but avec sa nouvelle équipe dès son premier match, même si c'était dans un filet désert.

«Ce fut un bon match pour toute l'équipe. Nous avons joué avec discipline», a constaté le nouveau joueur.



Tout au long de la soirée d'hier, Oleg Petrov, du Canadien, a étourdi Brian Leetch et la défense des Rangers.

NOUVEAUX RABAIS

TOUTES LES FOCUS 2002 EN INVENTAIRE



**NOUVEAU
RABAIS DE
3 000\$**

à partir de **19 835 \$**
- 3 000 \$
16 835 \$

Une passe de Bouchard à son premier match

Associated Press

ST. PAUL, Minnesota

Andrew Brunette a récolté un but et une passe et Manny Fernandez a repoussé 26 rondelles quand le Wild du Minnesota a battu les Bruins de Boston 5-1.

C'était la première fois en trois ans d'existence que le Wild remportait son premier match de la saison. Le Wild, encouragé par une foule de 18 568 spectateurs, a marqué trois fois dès le premier engagement.

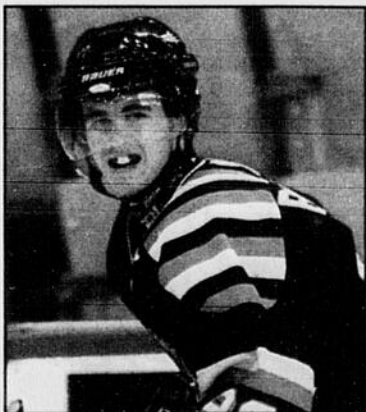
Le but de Brunette a donné les devants 3-0 aux siens à 16:40 de l'engagement. Brunette qui avait dominé au Minnesota avec 48 passes la saison dernière, a préparé le but de Sergei Zholtok, but qui donnait les devants 4-1 aux siens à 11:52 de la deuxième.

John Grahame, qui bataille avec Steve Shields pour le poste de gardien numéro un chez les Bruins après le départ de Byron Dafoe, a connu un départ difficile, cédant trois buts en l'espace de 5:05 en première.

Jim Dowd a marqué le cinquième but du Wild en troisième. Richard Park, lors d'un avantage numérique, et Wes Walz ont enfilé les autres buts du Minnesota.

Pierre-Marc Bouchard, qui n'a que 18 ans, a préparé le but de Park à son premier match dans la Ligue nationale.

Mike Knuble a marqué l'unique but des Bruins en deuxième.

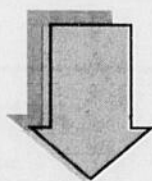


Pierre-Marc Bouchard

TOUS LES F150, 2002 EN INVENTAIRE

**NOUVEAU
RABAIS DE**

5 000\$



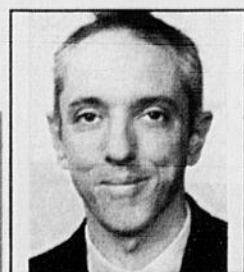
à partir de

31 495 \$
- 5 000 \$

26 495 \$



MEILLEUR SERVICE À LA CLIENTÈLE EN ESTRIE!

Germain Lepage
Vice-président aux ventesJean Blais
Conseiller aux ventesNancy Laplante
Conseillère aux ventesGrégory Chartier
Conseiller aux ventesGeneviève Drouin
Conseillère aux ventes

Magog Ford
(2000) inc.

2000, rue Sherbrooke, Magog
(819) 843-3673 • 1-877-552-3673

Votre
satisfaction
notre
obsession!

www.magogford.ca

DÉFI-HOCKEY

12 000\$

**EN PRIX À GAGNER !
DES PRIX DURANT
22 SEMAINES**

**PRIX DE
PARTICIPATION**

La Tribune

Un tirage au sort parmi tous les participants de 18 ans et plus déterminera à chaque semaine (pour les 18 premières semaines) deux gagnants d'un billet pour le match du Canadien de Montréal le mardi 25 mars 2003 au Centre Bell, un repas à la Brasserie Molson de Montréal et le voyage par autobus. L'excursion promet d'être intéressante.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

À CHAQUE SEMAINE

**Meilleur
pointeur
de la semaine**

Le meilleur pointeur de la semaine gagne un coupon d'achat d'une valeur de 50\$ chez



3333, rue King Ouest, Sherbrooke
564-8525

**Deuxième
pointeur
de la semaine**

Le deuxième pointeur de la semaine gagne un coupon de 50\$ pour un repas au restaurant East Side Mario's, 2660, rue King Ouest, Sherbrooke



Le Resto Italien de New York

**Troisième
pointeur
de la semaine**

Le troisième pointeur de la semaine gagne un T-shirt Molson Ex



**Quatrième
pointeur
de la semaine**

Le quatrième pointeur de la semaine gagne un magnifique sac de hockey

CONSULTEZ LES PAGES SPORTIVES DE **La Tribune**
CHAQUE VENDREDI À COMPTER DU 15 NOVEMBRE 2002 POUR CONNAÎTRE LES RÉSULTATS.

À LA FIN DE LA SAISON RÉGULIÈRE

Le **1er pointeur** au classement général à la fin de la saison se méritera

500\$

EN BONS D'ACHATS CHEZ



www.sportwellington.com

3333, rue King Ouest, Sherbrooke 564-8525

Les **2e, 3e, 4e et 5e pointeurs** au classement général à la fin de la saison gagneront un chandail de hockey avec le numéro de leur joueur préféré. *

* Voir les règlements pour la restriction quant au choix des chandails

LISTE DES JOUEURS DISPONIBLES DÉFI HOCKEY SPORT WELLINGTON

LISTE DES JOUEURS S.V.P. Gardez une photocopie de votre sélection et de votre liste des joueurs pour faire vos échanges

RONDE 01	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- JAROME IGILIA	CAL	52	44	96
2- MARKUS NASLUND	VAN	40	50	90
3- TODD BERTUZZI	VAN	36	49	85
4- MATS SUNDIN	TOR	41	39	80
5- JAROMIR JAGR	WAS	31	48	79

RONDE 02	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- JOE SAKIC	COL	26	53	79
2- PETER FORSBERG	COL	0	0	0
3- MARIO LEMIEUX	PIT	6	25	31
4- PAVEL BURE	NYR	34	35	69
5- PAVOL DEMITRA	STL	35	43	78

RONDE 03	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- MIKE MODANO	DAL	34	43	77
2- ALEXEI KOVALEV	PIT	32	44	76
3- KEITH KACHUK	STL	38	37	75
4- BRENDAN SHANAHAN	DET	37	38	75
5- ALEXEI YASHIN	NYI	32	43	75

RONDE 04	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- CRAIG CONROY	CAL	27	48	75
2- JASON ALLISON	L.A.	19	55	74
3- MIROSLAV SATAN	BUF	37	36	73
4- ERIC LINDROS	NYR	37	36	73
5- GLEN MURRAY	BOS	41	30	71

RONDE 05	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- DANIEL ALFREDSSON	OTT	37	34	71
2- PETER BONDRA	WAS	39	31	70
3- ERIC DAZE	CHI	38	32	70
4- SERGEI SAMSONOV	BOS	29	41	70
5- SAMI KAPANEN	CAR	27	42	69

RONDE 06	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- RADEK BONK	OTT	25	44	69
2- SERGEI FEDOROV	DET	31	37	68
3- MARIAN GABORIK	MIN	30	38	68
4- JOE THORTON	BOS	22	46	68
5- JEFF O'NEIL	CAR	34	33	67

RONDE 07	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- ANDREW BRUNETTE	MIN	21	47	68
2- RON FRANCIS	CAR	27	50	77
3- ADAM OATES	ANA	14	64	78
4- DANY HEATLEY	ATL	26	41	67
5- BRENDAN MORRISON	VAN	23	44	67

RONDE 08	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- ALEXEI ZHAMNOV	CHI	22	45	67
2- JEREMY ROENICK	PHI	21	46	67
3- BILL GUERIN	DAL	41	25	66
4- SIMON GAGNE	PHI	33	33	66
5- MARIAN HUSSA	OTT	31	35	66

RONDE 09	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- TONY AMONTE	PHO	27	39	66
2- OWEN NOLAN	SJ	23	43	66
3- SERGEI GONCHAR	WAS	32	33	65
4- MARK RECCHI	PHI	22	43	65
5- BOBBY HULL	DET	30	33	63

RONDE 10	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- MARIUSZ CZERKAWSKI	MTL	22	29	51
2- BRIAN ROLSTON	BOS	31	31	62
3- ADAM DEADMARSH	L.A.	29	33	62
4- BRAD RICHARDS	T.B.	20	42	62
5- PATRICK ELIAS	NJ	29	32	61

RONDE 11	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- MIKE COMRIE	EDM	33	27	60
2- DANIEL BARRIER	PHO	32	28	60
3- ANSON CARTER	EDM	28	32	60
4- PAUL KARIYA	ANA	32	25	57
5- ILVA KOVALCHUK	ATL	29	22	51

RONDE 12	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- MARTIN LAPORTE	BOS	17	28	45
2- JEAN-PIERRE DUMONT	BUF	23	21	44
3- ROB BRIND'AMOUR	CAR	23	32	55
4- ALEX TANGUAY	COL	13	35	48
5- SAKU KOIVU	MTL	0	2	2

RONDE 13	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- YANNICK PERREAULT	MTL	27	29	56
2- JOE NIEUWENDYK	NJ	25	33	58
3- JOHN LECLAIR	PHI	25	26	51
4- MARTIN STRAKA	PIT	5	4	9
5- TEMMU SELANNE	SJ	29	25	54

RONDE 14	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- VINCENT DAMPHOUSSE	SJ	20	38	58
2- DOUG WEIGHT	STL	15	34	49
3- ALEXANDER MOGILNY	TOR	24	33	57
4- ZIGMONT PALFFY	L.A.	32	27	59
5- ROD BLAKE	COL	16	40	56

RONDE 15	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- MILAN HEJDUK	COL	21	23	44
2- CHRIS DRURY	CAL	21	25	46
3- LUC ROBITAILLE	DET	30	20	50
4- RYAN SMYTH	EDM	15	35	50
5- BOBBY HOLIK	NYR	25	29	54

RONDE 16	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- PETR SYKORA	ANA	21	27	48
2- DONALD AUDETTE	MTL	5	13	18
3- BRIAN LEITCH	NYR	10	45	55
4- CHRIS PRONGER	STL	7	40	47
5- DARCY TUCKER	TOR	24	35	59

RONDE 17	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- ANDREW CASSELS	VAN	11	39	50
2- MIKE PECA	NYI	25	35	60
3- RICHARD ZEDNICK	MTL	22	22	44
4- NICKLAS LIDSTROM	DET	9	50	59
5- KEITH PRIMEAU	PHI	19	29	48

RONDE 18	EQUIPE	BUTS	PASSES	PTS
1- PIERRE TURGEON	DAL	15	32	47
2- JASON ARNOTT	DAL	25	20	45
3- VINCENT LECHEVALIER	TB	20	17	37
4- OLEG PETROV	MTL	24	17	41
5- PETER NEDVED	NYR	21	25	46

**DESCRIPTION
DU JEU**

Le jeu consiste à choisir 18 joueurs, soit un joueur par ronde. Vous choisissez ceux, qui à votre avis, accumuleront le plus de points durant la saison régulière. Reportez les numéros de vos joueurs sélectionnés sur le coupon réponse ci-dessous.

**COMMENT
COMPTER
VOS POINTS**

Lorsque vous jouez à Défi Hockey Sport Wellington, 1 but vaut 1 point et 1 passe vaut 1 point.

**ÉCHANGEZ VOS
JOUEURS EN
TOUT TEMPS**

Du mardi 3 décembre 2002 au dimanche 2 mars 2003, vous pouvez échanger trois de vos dix-huit joueurs par le courrier.

5 000\$

POUR L'ÉQUIPE PARFAITE

Gestion Sportek inc. remettra 5 000 \$ au participant ayant l'équipe parfaite, c'est-à-dire le meilleur pointeur de chaque ronde à la fin de la saison. Pour être éligible à ce prix, le participant doit avoir obligatoirement demandé un rapport personnalisé (au coût de 10\$ tel que stipulé ci-bas). De plus, les échanges ne sont pas inclus. Si plus d'un participant a l'équipe parfaite, le prix sera divisé au prorata des gagnants. En cas d'égalité pour le nombre de points entre deux joueurs de la L.N.H., seront déterminants :

- 1- Le plus de buts
- 2- La meilleure fiche dans les +/-

RÈGLEMENTS ABRÉGÉS:

- 1- Le classement des pointeurs est déterminé de façon suivante : A. plus de points B. plus de buts C. meilleure fiche dans le +/-
- 2- La date limite pour retourner votre inscription est le lundi 21 octobre 2002 minuit (le cachet de la poste faisant foi)
- 3- Un seul coupon par enveloppe sera accepté. Une seule inscription par personne sera acceptée. Aucun fac-similé n'est accepté.
- 4- La liste complète des règlements peut être obtenue en retournant, une enveloppe pré-adressée et pré-affranchie nous mentionnant «règlements» ou en vous présentant à La Tribune, 1950 rue Roy Sherbrooke.
- 5- Il est possible pour toute personne qui désire participer sans frais à ce concours d'obtenir un bulletin de participation en envoyant dans une enveloppe affranchie une demande écrite à cet effet, avec une enveloppe de retour pré-adressée et pré-affranchie à GESTION SPORTEK INC. C.P. 1061, THETFORD MINES, QUÉBEC G6G 7N5. Un formulaire lui sera alors envoyé avec un N.I.P. pour effectuer des transactions gratuitement par la poste. Une seule demande par enveloppe sera acceptée.
- 6- Ce concours est ouvert à toutes les personnes âgées de 10 ans et plus au 1er octobre 2002, à l'exception des employés de La Tribune, de Gestion Sportek inc. ainsi que des personnes avec lesquelles ils sont domiciliés. Il faut toutefois être âgé de 18 ans et plus afin d'être éligible aux prix de participation hebdomadaire qui comprend le voyage à Montréal.
- 7- En cas d'égalité chez les pointeurs, seront déterminants : 1- le plus de buts 2- la meilleure fiche +/- Si l'égalité persiste, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants. Ceci prévaut pour les prix hebdomadaires.
- 8- Pour le classement final seulement, en cas d'égalité chez les pointeurs, seront déterminants : 1- le plus de buts 2- la meilleure fiche +/- Si l'égalité persiste, le participant ayant effectué sa première transaction de l'année sera gagnant. Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera effectué pour déterminer le ou les gagnants.
- 9- Les noms des gagnants des prix hebdomadaires dans chacune des catégories ainsi que les gagnants des prix de participation seront publiés tous les vendredis du 15 novembre 2002 au 11 avril 2003. Les calculs seront effectués à partir des résultats de la semaine précédente (du lundi au dimanche). Les statistiques utilisées pour la première publication des gagnants seront celles de la semaine du 4 au 10 novembre 2002.
- 10- Entre le mardi 3 décembre 2002 et le dimanche 2 mars 2003, le participant pourra échanger jusqu'à 3 des 18 joueurs de sa formation en suivant les modalités ci-après énoncées, chaque nouveau joueur repêché devra être choisi dans la même ronde que celle du joueur retranché et par ce choix, le participant abandonne ses droits sur le joueur retranché. Tout échange prend effet le lundi suivant la réception de la demande d'échange.
- 11- Tous les gagnants dont les noms auront été publiés dans La Tribune sont invités à communiquer avec La Tribune pour réclamer leur prix. Ils auront jusqu'à midi le mercredi suivant la publication pour téléphoner au (819) 564-5450 et demander M. Alain LeClerc.
- 12- La valeur des prix offerts est de 12 000 \$.
- 13- Ce formulaire d'inscription sera publié tous les jours jusqu'au 19 octobre 2002.

DÉFI-HOCKEY



La Tribune

Faites le choix de vos 18 joueurs dans la grille ci-dessus et reportez leur numéro dans les 18 cases du formulaire d'inscription. Conservez la grille pour vos dossiers, remplissez le formulaire et postez-le au plus tard le 21 octobre 2002.

COUPON RÉPONSE-JOUEURS CHOISIS AU REPÊCHAGE

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18

J'inclus un chèque de 10 \$, taxes comprises, afin de recevoir 1 rapport personnalisé et d'échanger 3 joueurs. Avec le rapport de la semaine du 18 novembre 2002, je recevrai un N.I.P. qui me permettra de connaître mon rang et mon pointage mis à jour à chaque semaine et d'échanger 3 joueurs par la poste. Un exemple de la procédure pour faire les échanges vous sera livré avec votre premier rapport. Pour participation gratuite sans possibilité de connaître votre classement et sans avoir la liste de vos joueurs, voir règlement no. 5.

S.V.P. répondre à la question d'habileté suivante:

4 X 8 + 4 + 15 - 5 =

Retournez ce coupon-réponse avant le vendredi 21 octobre 2002 avec votre chèque ou mandat-poste de 10\$ au nom de Gestion Sportek à l'adresse suivante:

GESTION SPORTEK INC., C.P. 1061, THETFORD MINES (QUÉBEC) G6G 7N5

Nom:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Téléphone:

Âge:

Les Castors en panne sèche

Louis-Éric Allard
allard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les Castors ont fait un voyage en blanc, hier, à Halifax. L'attaque des Sherbrookoïses était en panne sèche et les Mooseheads en profitèrent pour signer un gain de 2-0 devant 7621 spec-

tateurs comblés au Metro Center.

Les Castors ont lancé 25 fois en direction de Jonathan Boutin, mais n'ont jamais réussi à percer sa muraille malgré huit avantages numériques.

«On a obtenu plusieurs bonnes chances de marquer, mais on n'a pas su en profiter. Je pense notamment à David Chicoine, qui a lancé dans le plastron du gardien lors d'une échappée et

à Sébastien Courcelles, qui était fin seul devant le gardien, mais qui a lancé à côté du filet. On a bien joué, sauf peut-être en deuxième période alors qu'on s'est notamment fait marquer un but par leur quatrième trio», a confié l'entraîneur-chef des Castors, Mario Durocher.

«Les gars étaient en maudit après le match, mais je leur ai dit d'oublier au

plus vite cette rencontre. Nous sommes en congé demain (aujourd'hui) et je veux que les gars aient du plaisir. Si on gagne dimanche à Moncton, on terminera notre voyage avec une fiche .500, ce qui sera très bon. Mais ça nous prend une victoire dimanche et pour y parvenir, nous devons nous montrer plus opportunistes et marquer lors des jeux de puissance», a précisé Durocher.

Ce dernier a une fois de plus apprécié la tenue de Drew MacIntyre, qui a effectué 31 arrêts. Hier, Derrick Kent (à 18:55 du premier tiers) et Colby MacIntyre (à 9:32 de la période médiane) ont les seuls joueurs qui ont réussi à déjouer MacIntyre.

Durocher a confirmé que son gardien de 19 ans effectuera un 10e départ consécutif, demain, contre les Wildcats.

Heureusement que Bouchard n'affrontait pas les Voltigeurs

Patrick Mahony
DRUMMONDVILLE

Après s'être inclinés 3-1 contre le Drakkar de Baie-Comeau jeudi soir, les Voltigeurs de Drummondville ont baissé pavillon devant les Saguenéens à Chicoutimi hier soir, par la marque de 5-3. Encore chanceux que Pierre-Marc Bouchard soit au Minnesota.

Les Voltigeurs n'auront récolté aucun point lors de ce petit périple, mais cette première expérience aura été formatrice.

«C'est sûr qu'un voyage comme ça,

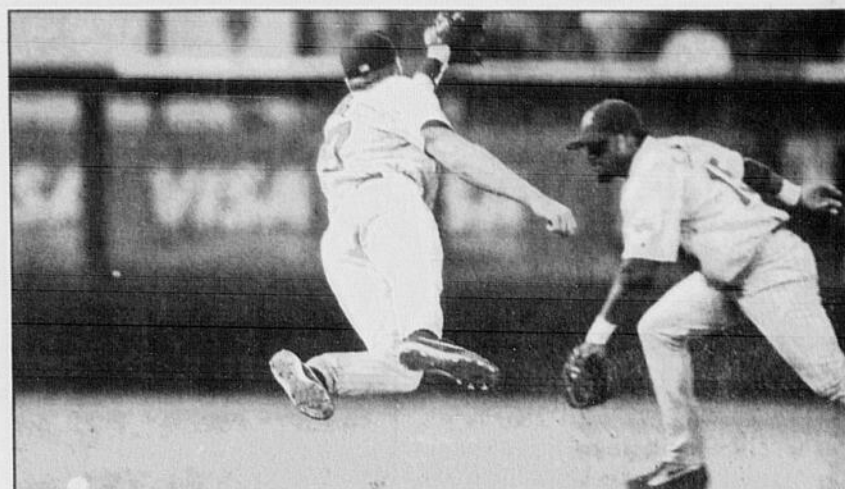
c'est bon pour l'esprit d'équipe, mais il va falloir qu'on se mette à gagner sur la route. Mes 20 ans devront apprendre à prêcher par l'exemple. Ils doivent en donner beaucoup plus que ce qu'ils donnent en ce moment. Sur la route, c'est une partie mentale et c'est là que les 20 ans doivent donner l'exemple», a affirmé Breault.

Les Voltigeurs, qui ont accordé 47 lancers contre le Drakkar, ont tenté de resserrer leur défensive pour contenir Christian Larrivée et Pierre-Alexandre Parenteau, mais en vain. Larrivée a ouvert la marque au premier vingt en plus de fournir une aide, tandis que Parenteau a marqué dans un filet désert alors qu'il s'est fait complice sur deux autres

buts. Les Saguenéens ont mitraillé le gardien des Voltigeurs, Sylvain Michaud, de 46 lancers. Michaud a tellement vu de caoutchouc en deux jours, qu'il va bientôt se voir offrir un poste de consultant pour la nouvelle usine de caoutchouc chinoise de Drummondville.

Kevin Mailhot a enfilé ses 11e et 12e buts de la saison, tandis que Yannick Riendeau a connu un très bon voyage marquant l'unique but des Voltigeurs contre le Drakkar en plus de récolter trois mentions d'aides contre les Sags.

Les Voltigeurs joueront leur prochain match contre les Castors à Sherbrooke mardi à 19h30.



Le joueur de troisième but Corey Koskie et l'inter Cristian Guzman, des Twins, n'ont rien pu faire contre le simple de Darin Erstad, des Angels, en troisième manche.

Les Angels prennent le contrôle de la série

Associated Press
ANAHEIM, Californie

Les Angels d'Anaheim se sont bagarrés avec les Twins du Minnesota pendant sept manches, puis ont vu Troy Glaus trancher le débat en huitième quand ils ont pris le contrôle de la série de championnat dans la Ligue américaine.

Glaus a brisé l'égalité avec un circuit contre J.C. Romero en huitième manche et les Angels ont battu les Twins 2-1 hier pour prendre les devants 2-1 dans la série.

Un circuit de deuxième manche de Garret Anderson contre le partant Eric Milton avait donné les devants aux Angels et le gaucher Jarrod Washburn a été intraitable jusqu'à ce qu'il accorde un double d'un point à Jac-

que Jones en septième. Jones avait été retiré à ses 18 dernières présences.

Puis les supporters des Angels ont sorti le «rally monkey» qui a aidé leur équipe tant de fois à effectuer des remontées cette saison. La magie a fonctionné une fois de plus.

Les Angels n'ont pas marqué en septième même s'ils ont placé un coureur au troisième but après un seul retrait. Mais Glaus a entrepris la huitième avec son quatrième circuit des séries contre Romero, cinquième lanceur utilisé par les Twins.

Troy Percival, l'homme de confiance à Anaheim, a ensuite retiré les Twins dans l'ordre en neuvième pour son quatrième sauvetage des séries. Il a été aidé par des catches spectaculaires des voltigeurs Alex Ochoa et Anderson. Il a aussi retiré sur des prises Corey Koskie, qui fendait l'air pour une quatrième fois dans le match.

Les Frontaliers percent le mystère des Cougars

Jean-François Gagnon
COATICOOK

Les Frontaliers de Coaticook ont réussi à remporter un premier match face aux Cougars du Collège Champlain, de Lennoxville. Hier soir, au Centre récréatif Gérard-Couillard, ils les ont vaincus par la marque de 3-2.

Après la rencontre, Charles-Philippe Giguère, qui avait inscrit le but initial de sa formation, hier, confiait être vidé. «C'est un soulagement, cette première victoire contre Lennoxville, affirmait-il. Je crois qu'on va talonner les Cougars, cette saison.»

«Nous avons cependant eu des problèmes, en première période, a reconnu l'attaquant des Frontaliers. Lennoxville nous a alors dominés. Mais on a eu une

bonne discussion au premier entracte et les choses se sont replacées.»

Son de cloche semblable du côté de l'entraîneur-chef de la formation coaticookoise, Stéphane Boulanger. «Nous avons eu un très, très mauvais début de partie. On a observé un peu de panique chez certains de nos joueurs durant cet engagement», a-t-il soutenu.

Néanmoins, Stéphane Boulanger a maintenu que la victoire d'hier en était une «belle». «Les Cougars représentent la meilleure équipe de la Ligue de hockey junior AAA du Québec. Je pense aussi que les joueurs du Collège Champlain savent désormais que notre club ne lâchera jamais.»

Quant à lui, le pilote de la formation de Lennoxville, Stéphan Lebeau, s'est malgré tout dit heureux de la performance des siens. «On a eu un bon premier vingt, mais on a manqué d'op-

portunisme, en seconde période», a-t-il laissé entendre.

Son club a d'ailleurs enfilé deux fois l'aiguille, en première période, puis est ensuite tombé en panne sèche. Les buts des Cougars sont allés à Alexandre Carignan et Karl Gagnon. Chez les Frontaliers, outre Charles-Philippe Giguère, Matthew Shanush ainsi que Mathieu Déry ont touché les cordages.

Par ailleurs, on peut certes une nouvelle fois prétendre que Louis-Philippe Lemay a livré la marchandise, devant le filet des Coaticookois, en stoppant 36 des 38 tirs, dirigés vers lui. Coaticook a lancé 28 fois vers le filet de François Laverdière, qui a encaissé son premier revers de la saison.

Les Coaticookois recevront les Gladiateurs, de St-Eustache, demain soir à compter de 20h, au Centre récréatif Gérard-Couillard.

Soucy réussit son entrée et signe la victoire du Lacroix

Windsor demeure invaincu contre les Aztèques

Jean-François Poudrier
ASBESTOS

Le nouveau venu du Lacroix Claude Soucy a marqué ses deux premiers buts dans la Ligue de hockey semi-professionnel du Québec pour aider son équipe à vaincre les Aztèques d'Asbestos par la marque de 4-2.

Windsor reste donc invaincu cette saison face à Asbestos, ayant remporté le premier duel 3-1. Les Aztèques ont été très agressifs dès le début du match et ont obtenu plusieurs pénalités, ce qui a fait en sorte que Windsor a contrôlé le jeu une bonne partie de la première période.

Le Lacroix menait 3-1 en début de troisième période lorsque Jean-François Piché a profité d'un avantage numérique pour rétrécir l'écart à un but. Asbestos n'a pu profiter de ses chances par la suite. Soucy est venu mettre le match hors de portée des Aztèques avec son deuxième but de la rencontre, un tir foudroyant qui a trompé la vigilance de Classen.

Heureusement pour Asbestos, leur gardien Chris Classen était en grande forme pour ce match. Classen a réussi à garder Asbestos dans le match à plusieurs reprises, notamment lors des cinq avantages numériques dont Windsor a profité en première période. Il a bloqué 37 lancers dans ce match. Son vis à vis Luc Bélanger a

pour sa part fait face à 30 lancers.

Charles Poulin a inscrit le but vainqueur en fin de deuxième période. L'autre marqueur du Lacroix est Chad Gagnon. Du côté d'Asbestos, Jean Beaurivage a inscrit son premier but depuis son arrivée avec les Aztèques.

Steve Duplessis et Éric Côté des Aztèques ont dû quitter le match en raisons de blessures, le premier au genou gauche et le second à la cheville.

Ce soir le Lacroix recevra les Royaux de Sorel à compter de 20h00. Yannick Tremblay pourrait être absent pour ce match. L'attaquant va savoir au cours de la journée s'il sera suspendu pour des gestes qu'il a commis lors de la rencontre contre les Prédateurs de Granby la semaine dernière.

Les Aztèques seront quant à eux à Québec pour y affronter les As. Québec occupait le septième rang de la division Est avant les matchs d'hier soir, à égalité avec Asbestos.

Neuvième victoire de suite du Prolab

Le Prolab de Thetford Mines a remporté une neuvième victoire consécutive en allant vaincre les Chiefs de Laval 5-3 hier soir dans leur château-fort. Trois buts inscrits en troisième période ont permis au Prolab de demeurer invaincu cette saison.

David Thibeault a terminé sa soirée de travail avec deux buts et deux mentions d'assistance alors que Patrice Tardif a marqué le but d'assurance et participé à trois autres filets. Claude Savoie a marqué le but vainqueur et amassé deux passes. L'autre but des Thetfordois a été l'œuvre de Daniel Payette.

Frédéric Deschênes a reçu 25 tirs alors que Thetford Mines a obtenu 44 lancers sur le gardien adverse dont 23 en deuxième période.

Patrick Côté, Bobby Cunningham et Denis Paul ont compté pour les Chiefs.

Golf du LAC LYSER
BALDWIN MILLS
1181, chemin des Chalets, R.R.5
Baldwin Mills, Canton Barnston
Autoroute 10 (Cantons-de-l'Est)
Sortie 121, autoroute 55 Sud
Sortie 21, route 141 Sud
direction Canton Barnston

SPÉCIAL FIN DE SAISON

2 pour 1

Deux droits de jeu pour seulement le prix d'un droit de jeu au prix régulier.

VALIDE EN TOUT TEMPS - SAISON 2002

Sur présentation de ce coupon seulement

Réservation : (819) 849-2845

Auto PLACE
MAÎTRE CARROSSIER

DEBOSSSELAGE
ORFORD

000372

UNIQUE À MAGOG
Peinture haute technologie avec cuisson

Location d'automobiles:

- 10 voitures de courtoisie
- 2 tables de redressement de châssis (pour auto accidentée)

Service d'estimation:

- «Shoplinc photolink» sur ordinateur

Antirouille complet

Remorquage 24 heures

Installation de pare-brise

140, rue Brassard, Magog Tél.: (819) 868-1552

Faites confiance à des experts!

Yvon Dostie, Denise Levasseur et Gaétan Bourque, co-propriétaires

Gabriel Cloutier, Michael Dostie et Stéphane Langlois



Denis

MESSIER

en liberté

dmessier@latribune.qc.ca
(819) 564-5456 poste 207
Télécopieur 564-8098

«Ti-Nomme» est branché !

Normand «Ti-Nomme» Dussault, 77 ans, a porté l'uniforme du Tricolore, tout le monde le sait. Mais il a aussi été un «dépanneur» à l'angle Murray-Conseil dans l'Est durant des années.

Le dépanneur portait le nom de «Chez Ti-Nomme», et vous pouvez me croire que ça jaspait hockey à la grandeur du local, ainsi que de baseball et football.

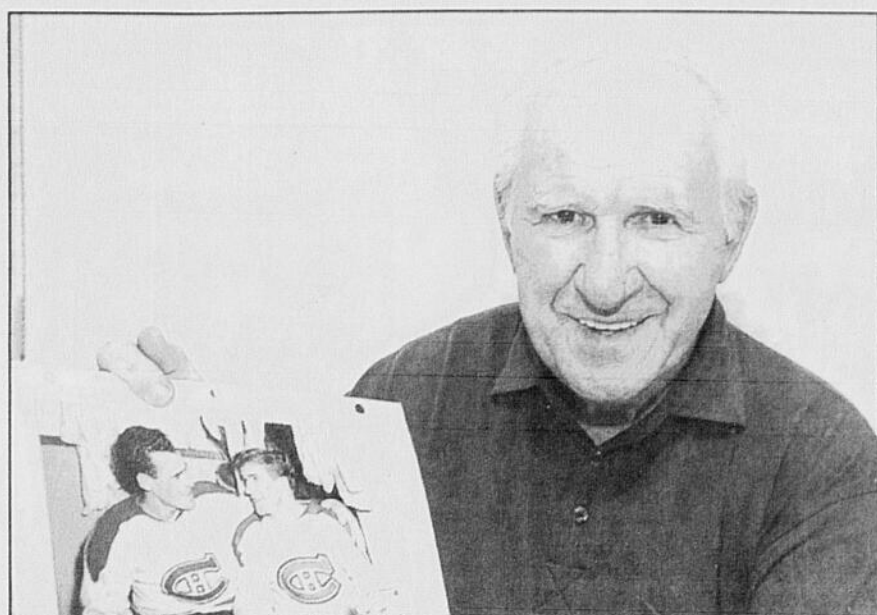
Encore aujourd'hui, «Ti-Nomme» est intéressé par le hockey.

À la veille du début d'une nouvelle saison, «Ti-Nomme» s'est présenté à un dépanneur, non pas le sien, pour acheter une provision de piles car ça va prendre pas mal de «jus» pour la manette, car au moment présent il «pitonne» pour les séries de baseball et, plus tôt cette semaine, il était à son poste pour la levée de rideau de la saison du Canadien.

Un ancien du Tricolore, l'ancien p'tit numéro 22, se rend quatre à cinq fois par année au Centre Molson, aujourd'hui le Centre Bell, pour y applaudir les Théodore, Audette, Koivu et compagnie, mais aussi pour y saluer des anciens du CH au salon réservé à ce groupe.

«J'ai vu Gerry McNeil pour une première fois en 50 ans l'an dernier. On avait bien des choses à se raconter. Il y en a de moins en moins de mon époque, mais ça fait toujours plaisir d'y retrouver les Butch Bouchard, Henri Richard, Dickie Moore, Dollard St-Laurent et les autres», de confier Ti-Nomme.

Comment envisage-t-il la nouvelle saison ?



Normand Dussault montre une photo où on le voit accompagné d'Emile «Butch» Bouchard.

«Si la Ligue nationale oblige ses officiels à suivre le livre de règlements à la lettre, l'on va avoir une excellente saison. Le joueur de hockey au talent exceptionnel va pouvoir, enfin, se démarquer. Les amateurs en verront de toutes les couleurs. Le joueur au gabarit moins imposant, va pouvoir lui aussi faire son boulot.»

«Si l'on élimine l'accrochage et l'interférence, la saison va être captivante, autant pour les fans du Tricolore qu'à la grandeur du circuit. Mon souhait et celui de plusieurs, j'en suis convaincu, est de voir la LNH prendre les dispositions afin de pénaliser les fautifs. Il y a des limites à tout, ça n'avait plus aucun

sens. Aujourd'hui, ça prend un spectacle...», de commenter «Ti-Nomme».

Le record de 7-1. Est-ce vrai ?

«Je ne serai pas déçu, loin de là, si le Canadien poursuit sur son élan des joutes hors-concours, mais je ne suis pas le gars qui va faire une évaluation à partir de cette période.»

«Un camp d'entraînement est là pour donner à chacun la chance de se faire valoir. Hier, à New York, ça comptait pour le vrai, et ça va se poursuivre pour un p'tit bout de temps», de me confier «Ti-Nomme».

À la lecture des propos de «Ti-Nomme», il ne faut pas croire que l'ex-Canadien n'a pas confiance à la Sainte Flanelle.

«Avec Koivu, Audette, Guilmour, Quintal et Brisebois en santé, ainsi qu'un Théodore aussi solide que l'an dernier, le Tricolore pourrait en surprendre plusieurs.»

«La victoire sur Boston l'an dernier, ça va donner de l'élan au club. Michel Therrien a travaillé fort tout au long de la saison. Ça n'a pas été facile avec les absents, mais il a livré la marchandise.»

«Un point, qui souvent échappe aux amateurs, est la liste des blessés. Ça change le visage d'un club, et même jusqu'à détruire une saison», d'ajouter «Ti-Nomme», qui pratique toujours le golf, mais qui est aussi un passionné de la pêche.

L'objectif du Tricolore, tout comme l'an passé, est de se tailler une place dans les séries.

«Michel Therrien va y parvenir. Son gérant [André Savard] l'a assuré d'un peu plus de profondeur durant l'été, et ça ne sera pas nuisible. Aussi, et ceci a de l'importance, l'atmosphère est excellente», de préciser «Ti-Nomme».

Théo ! Théo ! Théo !

«Sans Théodore, le Canadien n'aurait pas été des séries. On a versé beaucoup de sous à Théodore pour un nouveau contrat. Je n'ai rien contre, sauf qu'il arrive souvent qu'un joueur va prendre ça plus relaxe. J'espère bien que ça ne sera pas le cas avec Théodore. Le Canadien a grandement besoin de lui», de me dire «Ti-Nomme».

Bien sûr, «Ti-Nomme» s'intéresse à la saison du Tricolore, mais il lui arrive souvent de suivre, grâce à la télé, plusieurs autres parties.

«Aujourd'hui, nous avons l'embaras du choix avec la télé. Il suffit de choisir les bonnes parties...».

sents avec leur conjointes... Avec MICHEL PICARD et JACQUES DUBREUIL, voilà un solide comité de sentiers!

Si vous voulez mettre la main sur un gilet porté par PATRICK ROY de l'Avalanche du Colorado, il vous en coûtera la jolie somme de 7500 \$.

Les chiffres

1 - Le nombre de touché que le demi Emmitt Smith des Cowboys de Dallas a besoin pour atteindre les 150 touchés par la course...

-0-

4 - Le nombre de joueurs qui ont compilé au moins 24 saisons dans la LNH. Mark Messier des Rangers appartient depuis cette année à ce groupe sélect de Gordie Howe 26; Alex Delvecchio 24 et Tim Horton, 24...

-0-

6 - Le nombre de buts dont a besoin Joe Nieuwendyk pour devenir le 32e joueur avec 500 buts...

-0-

9 - Le nombre de fois que le quart Kerry Collins des Giants de San Francisco a réussi trois passes pour des touchés dans un seul match, dont un contre les Falcons en '98 alors qu'il jouait avec les Panthers...

-0-

10 - Le nombre de placements en dedans de la ligne de 20 verges par Chad Stanley...

-0-

36-4 - Le record des Giants de San Francisco sous la gouverne de Jim Fassel alors que l'équipe mène après le 3e quart...

-0-

967 - Le nombre de parties disputées par Patrick Roy de l'Avalanche du Colorado. Il a besoin de quatre autres parties pour égaler la marque de Terry Sawchuk pour le record de tous les temps chez les gardiens...

Commentaire

En séries, mais ...



Louis Éric ALLARD

faux.

Oui, le Canadien accèdera aux séries, mais il n'est pas nécessairement meilleur que l'an passé. Je m'explique.

Premièrement, le Canadien a moins de profondeur en défensive puisqu'il a perdu Francis Bouillon et Stéphane Robidas, via le ballottage. Déjà que la défensive du Canadien n'est pas très solide.

Et Théo, peut-il être aussi bon que la saison dernière? J'en doute. Pas parce qu'il n'est pas talentueux, simplement parce qu'il a connu la saison d'une carrière en 2001-2002. S'il est meilleur que ça, il faudra lui ériger une statue à l'entrée du Centre Bell.

Heureusement, le Canadien s'est amélioré en offensive. Saku Koivu et Doug Gilmour n'étaient pas là à pareille date l'an dernier tout comme Randy McKay (qui est actuellement blessé) et Mariusz Czerkawski. Beaucoup de talent qui nous promet de belles soirées de télé.

Toutefois, il manque un élément important au Canadien: de la robustesse en attaque. C'est la même rengaine qui revient, mais c'est un fait.

Je vois le Canadien au septième rang.

Qui sera la meilleure équipe de l'Est? Les Rangers. Ils sont plus que dus. Les Rangers possèdent beaucoup de talent. Je crois qu'ils ont finalement trouvé le bon homme (Brian Trottier) pour mener cette formation à bon port. Les Capitals, les Devils et les Flyers pourraient chauffer les Rangers.

Dans l'Ouest, l'Avalanche devrait remporter le titre de sa conférence. Mais attention aux Stars!

La coupe? Il est un peu trop tôt, mais disons que le Colorado a la meilleure équipe à ce stade-ci de la campagne principalement parce que Patrick Roy est supérieur à Marty Turco, des Stars.

Voici plus en détails mes humbles prédictions:

CONFÉRENCE DE L'EST

1. NY Rangers
2. Washington
3. Ottawa
4. New Jersey
5. Philadelphie
6. Toronto
7. Montréal
8. Buffalo
9. Caroline
10. NY Islanders
11. Boston
12. Atlanta
13. Pittsburgh
14. Tampa Bay
15. Floride

CONFÉRENCE DE L'OUEST

1. Colorado
2. Dallas
3. Detroit
4. Vancouver
5. Phoenix
6. San Jose
7. Edmonton
8. St. Louis
9. Los Angeles
10. Minnesota
11. Calgary
12. Chicago
13. Anaheim
14. Nashville
15. Colombus

Café-potins

Le CA du Club Motoneige de l'Estrie, ainsi que des bénévoles, ont participé tout dernièrement, grâce à l'initiative

du duo MARIO BOUCHARD et MARJORIE BEAUDETTE, à un tournoi au terrain à normale 3 du club les Bosquets de St-Elie, question de préparer la nouvelle saison...

-0-

MARTIN ROUTHIER, directeur régional de la Fédé, en a surpris plus d'un au moment de disputer la seconde portion de ses 18 trous de golf. Devant

un tel progrès, la normale pointe à l'horizon...

-0-

Durant le buffet du golf, SYLVAIN PARADIS et sa conjointe DIANE furent très actifs à la distribution des billets pour le souper d'ouverture, le 23 novembre prochain... Les frères GEORGES et BERNARD MAYHEW, bénévoles de longue date, étaient pré-

Faites fi de la neige cet hiver!



Rabais 200,00 \$

Souffleuse à neige 2 étapes Yardworks.

Moteur 4 temps, 105 HP, Snow King de Tecumseh.

Démarrateur électrique à poussoir. Autotractée, à

6 vitesses avant et 2 vitesses arrière. Embrayage

à blocage laissant une main libre pour régler

la goulotte d'éjection sur 180°. Garantie

Yardworks de 4 ans, le double de ce qui est

offert dans l'industrie.

60-3754-4. Cour. 1599,99\$. **1399,99\$**

YARDWORKS

309,99\$

11 x 16 pi. 37-1022-6.

Garage portatif. Hauteur au centre de 6 pi, suffisante

pour minifourgonnettes. Bâti solide en acier tubulaire

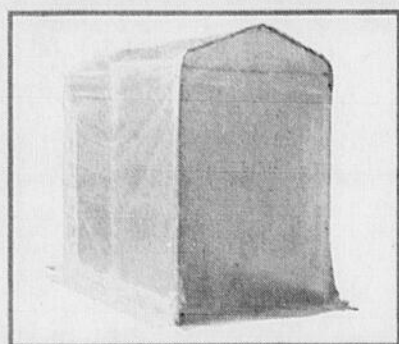
de 1 1/2 po. Toile en polyéthylène renforcé de service intense.

Deux fenêtres. Comprend nécessaire d'ancrage.

Aussi disponible: 11 x 20 pi. 37-0099-0. 369,99\$



Renseignez-vous au sujet des lois municipales avant l'achat.



159,99\$

37-0092-4

Remise polyvalente de 5 x 8 pi. Résiste à l'eau.

Idéale pour motoneige, tracteur de jardin ou motocyclette.

PRIX DE SOLDE EN VIGUEUR DU 12 AU 18 OCTOBRE 2002.

SHERBROOKE
1850, rue King ouest
566-0303

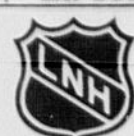
FLEURIMONT
1645, rue King est
566-5991



Ça commence ici



La 86e saison de la LNH



Les paris des experts sont ouverts



shbolduc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Ligue nationale de hockey, ses grands moments, ses difficultés et les espoirs qu'elle suscite, ces Estriens la connaissent plutôt bien. L'un y a dirigé et même remporté une Coupe Stanley, plusieurs s'y sont illustrés à titre de joueurs et d'autres encore ont caressé ce même rêve de bien près.

Mais tous partagent encore cette même passion et attendent la saison qui s'amorce avec impatience. Et comme tout amateur de hockey qui se respecte, ils ont déjà leur idée sur ce qui pourrait survenir au cours des prochains mois. La sainte Flanelle séchera-t-elle sur la corde à linge? Quelles équipes monteront la rondelle jusqu'au sommet des conférences Est et Ouest? Quelle équipe astiquera la fameuse Coupe Stanley l'été prochain? Et entre deux périodes, sur quoi devrait-on jeter un oeil pour se tenir loin du frigo? Autant de questions, encore davantage de réponses?

L'ancien attaquant du Tricolore (1988-1994) et des Mighty Ducks d'Anaheim (1994-1995) **STEPHAN LEBEAU** vient tout juste d'entreprendre sa carrière d'entraîneur en s'installant à la barre des Cougars du collège Champlain, qui font le saut de la défunte ligue collégiale de hockey au junior AAA. Mais son bagage de hockeyeur le sert déjà très bien et ses vues sont très claires sur ce intéressant.



Stephan Lebeau

Une finale pour la Coupe Stanley entre l'Avalanche et les Sénateurs est tout à fait envisageable, selon Stephan Lebeau, qui favorise de nouveau Sakie, Roy et leurs coéquipiers.

À surveiller: Si on maintient tel que souhaité la politique d'accrochage, Lebeau prévoit que l'on verra de nouveau émerger le talent offensif de certains joueurs et qu'on pourrait voir rebondir les Pierre Turgeon, Paul Kariya et Doug Weight. Au moins cinq joueurs devraient franchir le cap des 100 points et trois marqueurs récolter 50 buts ou plus.

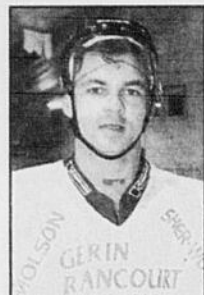
En tête de l'Association de l'Est, Lebeau attend dans l'ordre Ottawa, Philadelphie et la Caroline, tandis qu'il privilégie dans l'Ouest Colorado, Detroit et San Jose. «Mais ça tient à peu de choses, précise-t-il. La saison de plusieurs équipes ne tient qu'à un fil, comme c'est le cas à Montréal. Ça va être

Le CH derrière Boston et Ottawa

Le frère **PATRICK LEBEAU** a lui aussi roulé sa bosse depuis sa sélection en 8e ronde par le Canadien en 1989. Outre quelques passages trop rapides dans la LNH avec Montréal, Calgary, la Floride et Pittsburgh, il a fait sa marque dans la ligue internationale et sur le circuit européen. Il devrait d'ailleurs retourner en Suisse ou en Allemagne sous peu.

Comme son aîné, Patrick Lebeau place le Canadien au 3e rang de sa division, mais estime plutôt que Boston et Ottawa seront les équipes de tête. «Mais si les arbitres appliquent vraiment les nouveaux règlements, l'attaque du Canadien peut marquer pas mal de buts. Si Théo se maintient en plus, on ne sait jamais!»

Dans l'Association de l'Est, Patrick accorde son vote de confiance aux Bruins de Boston, mais souligne au passage que les Devils peuvent toujours rebondir. Dans l'Ouest, Lebeau opte aussi pour Colorado et y voit d'ailleurs la Coupe



Patrick Lebeau

Stanley en bout de ligne.

À surveiller: L'arbitrage bien sûr, mais aussi le début de saison du Canadien avec la présence de Koivu et Audette et les performances attendues de Théo. Un petit coup d'oeil sur Alexandre Daigle également afin de voir s'il arrivera à faire taire les dénigriers. «Le hockey, c'est 80% entre les oreilles», rappelle Lebeau. Et puis l'autre oeil sur Lemieux, question de s'assurer que le meilleur joueur sur papier peut encore patiner. «J'y penserais à deux fois avant de le prendre dans mon pool. Mais je vais surtout regarder aller mes amis et les gars du coin comme Robidas, Corso, Perreault, Thibault, Dazé. J'espère que ça va bien aller pour eux et je leur souhaite bonne chance!»

Toronto gagnera la coupe Stanley

Également porte-couleur du Lacroix, le gardien **LUC BÉLANGER** n'a jamais été repêché dans la LNH, mais a vécu la dernière saison des Citadelles de Québec l'an passé avec la filière montréalaise. L'ancien Faucon a aussi porté les couleurs de la formation de l'UQTR dans la ligue universitaire et des Sea Wolves du Mississippi dans la East Coast League. Il espère toujours se dénicher un poste en Europe d'ici peu.

Le Canadien devrait selon Bélanger terminer la saison au 2e rang de sa section derrière Ottawa et la 5e place de l'Association Est. «Si Théo peut effectuer le même travail et que l'équipe se donne un bon momentum. Ils ont une bonne base sur laquelle bâtir avec l'enthousiasme et la chimie que l'on sentait dans l'équipe en matchs pré-saison. Il leur manque cependant un peu de robustesse.»

Si Bélanger n'hésite pas à miser sur l'Avalanche pour finir en tête de l'Association de l'Ouest,



Luc Bélanger

il se fait plus réservé en plaçant les Flyers au sommet de l'Association Est. «Mais ils vont choker en séries comme ils l'ont fait au cours des deux dernières saisons.»

Les Maple Leafs devraient donc représenter la conférence de l'Est pour l'obtention de la Coupe Stanley, face à Dallas ou au Colorado. «Et si Belfour fait ce qu'il peut faire, Toronto va l'emporter.»

À surveiller: Bélanger s'attardera bien sûr à la saison de son frère Eric à Los Angeles, mais aussi à celle de Robidas à Dallas. Pas sûr par ailleurs que Daigle va finir la saison. «Ça va dépendre de ses vraies motivations. Et je vais aussi jeter un oeil à l'arbitrage, car si ça se maintient, ce ne sera plus une ligue de gardien. Ça va scorer!»

La bisbille à Toronto et Philadelphie

L'ex-entraîneur du Canadien **JEAN PERRON** n'a plus besoin de présentation depuis longtemps. À la barre du Tricolore de 1985 à 1988, Perron a gagné la coupe Stanley en 1986 avec à son bord les Patrick Roy, Chris Chelios, Serge Boisvert et Guy Carbonneau. Ses analyses du hockey



Jean Perron

se multiplient depuis de nombreuses années dans les différents médias.

Selon Perron, le Canadien fera les séries si Théo se tient loin des blessures et que tout le monde produit comme il se doit. Mais pour l'équipe montréalaise comme pour l'ensemble des équipes de l'Est, tout ne tient qu'à des si, croit-il. Si Belfour fait le travail devant le filet torontois, les Leafs devraient donc priver le CH de la première place de la section, mais ce sont les

Devils qui termineront en tête de l'Association de l'Est. «Parce que Burns est toujours bon la première année et qu'en Brodeur, ils ont le meilleur gardien de l'Est avec Théo.» Dans l'Ouest, Perron prédit une chaude lutte entre le Colorado, Detroit, Dallas et San Jose.

Et peu importe qui finira en tête de la saison régulière, Patrick Roy et l'Avalanche devrait remporter la fameuse Coupe Stanley aux dépens des Devils. «Mais à cause de la bisbille qui règne dans leurs rangs, des équipes comme Toronto et Philadelphie ne peuvent prétendre au trophée, même s'ils ont d'excellentes équipes. La chimie n'est pas là.»

À surveiller: Les nouvelles réglementations concernant l'arbitrage et l'obstruction, mais celle aussi touchant les mises en jeu plus rapides pour activer le déroulement du jeu. «Mais surtout, les retombées de la réglementation sur l'accrochage. Tout le monde veut voir des buts et des gros pointages. On est tanné de voir des gardiens imbattables. Et on va enfin voir les excellents marqueurs de l'Ouest.»

L'année de Jagr

L'ex-Rangers **CLAUDE LAROSE** connaît les dédales de la LNH et de la ligue américaine comme peu de gens et a encore ses entrées privilégiées auprès de nombreuses organisations grâce à son travail chez Sherwood-Drolet. Premier choix des Stingers de Cincinnati de la Ligue mon-



Claude Larose

diale en 1975 et choix de 7e ronde des Rangers la même année, Larose a évolué dix ans chez les pros.

Larose connaît par ailleurs fort bien José Théodore et assure que ce dernier n'est pas du genre à s'asseoir sur ses lauriers, ses trophées et son lucratif contrat. «Trop fier et trop de caractère», lance Larose. Heureusement, selon lui, car le Canadien aura sans doute autant de difficulté que l'an dernier à se qualifier pour les séries, et ce

bien que l'équipe montréalaise ait beaucoup de profondeur. «Mais aussi fort sera Théo, aussi forts seront les Canadiens», croit Larose. Il les positionne donc en milieu de peloton dans leur division derrière Toronto et Ottawa et autour d'une 6e place dans leur conférence.

Dans l'Est, Washington, Philadelphie et les Rangers de New York - s'ils jouent ensemble - seront à surveiller, prétend Larose, alors que le Colorado et Detroit sont inévitables dans l'Ouest. «Mais San Jose peut encore surprendre!»

En toute logique, Larose s'attend à une finale pour la Coupe Stanley entre l'Avalanche et les Capitals qui, avec Jagr en tête, devraient brandir la coupe. «Mais c'est une long shot», reconnaît Larose.

À surveiller: Bien sûr la réglementation sur l'accrochage qui devrait avantager les bons marqueurs si elle est appliquée, mais aussi les performances de Mario Lemieux en avantage numérique s'il aspire vraiment au championnat des marqueurs. «Et comme les amateurs, j'espère aussi voir plus de buts, c'est plus intéressant!»

Finale Sharks-Leafs!

Choix de troisième ronde du Canadien en 1990, **CHARLES POULIN** a passé deux saisons à Fredericton avant de jouer en Europe puis aux États-Unis dans la Western League. Il évolue maintenant depuis 1999 dans la ligue semi-pro avec le Lacroix de Windsor.

Parce qu'ils sont sur le point de compléter leur cycle de construction, les Canadiens devraient selon Poulin terminer au 2e échelon de leur division, tout juste derrière Toronto. «Ils ont une bonne équipe et ont bien fait offensivement pendant leurs matchs pré-saison. Ils ont prouvé qu'ils peuvent créer des choses et ils pourraient surprendre par leur production offensive.»

Dans l'Est dans leur division respective, Pou-



Charles Poulin

lin accorde donc le premier rang aux Maple Leafs, aux Islanders et aux Capitals, tandis que dans l'Association Ouest, son choix va vers St-Louis, Colorado et San Jose. Poulin va plus loin en prédisant une finale mettant aux prises les Sharks et les Leafs et ramène le trophée à Toronto.

À surveiller: Théo, sans l'ombre d'un doute! Poulin souhaite ardemment que le jeune gardien puisse maintenir ses excellentes performances, mais avoue être un brin sceptique.

L'ancien Nordiques **DANIEL POUDRIER** avoue ne plus suivre autant qu'avant les activités de la LNH et n'avoir jamais participé à un pool de hockey. Cependant, ce choix de 7e ronde de Québec en 1982, reprend de l'intérêt lorsque les séries s'amorcent. Après avoir joué en Autriche et en Allemagne après ses trois saisons avec les Nordiques, il évolue aujourd'hui à la ligne bleue du Prolab de Thetford Mines dans la LHSPQ.

Poudrier se dit par ailleurs surpris du bon début de saison du Canadien et leur accorde une place dans les séries, sans s'avancer toutefois sur leur rang au classement. «À moins que les blessures ne viennent encore les ralentir, la confiance dont ils font preuve devraient les conduire dans les séries. Mais ce sera en grande partie grâce à Théo.»

S'il n'a toujours pas idée des équipes que l'on retrouvera au sommet des



Daniel Poudrier

deux conférences, Poudrier croit cependant que la Coupe Stanley retournera au Colorado. «Detroit ne devrait pas conserver le trophée car Joseph ne peut remplacer Hasek. Qui représentera l'Est? C'est assez ouvert en ce moment.»

À surveiller: Comme plusieurs, Poudrier a apprécié le spectacle lors des matchs hors-concours, heureux de voir une

Excitants, pour une fois

L'attaquant du Prolab de Thetford Mines **PATRICE TARDIF** a évolué une saison et demie avec les Blues de St-Louis qui l'avaient repêché en 3e ronde en 1990, avant de se retrouver avec les Kings à Los Angeles. Il a joué ensuite dans la Ligue internationale et la Ligue américaine, puis une saison en Allemagne, avant de revenir dans sa ville natale.

Pour Tardif, il ne fait aucun doute que l'on retrouvera le Canadien en séries éliminatoires. «Pour une fois, ils sont excitants à voir jouer. Ils sont rapides et forment une belle gang.» Une 2e place de leur division derrière Toronto pour le CH, prévoit Tardif, et peut-être même la 3e ou 4e position de l'Association de l'Est.

Parce qu'ils devraient maintenant revenir à leur système de jeu efficace, les Devils devraient cependant se retrouver au sommet de l'Est, alors que l'offensive de l'Avalanche devrait leur assurer une place similaire dans l'Ouest, note Tardif.



Patrice Tardif

Et ces deux équipes devraient selon lui s'affronter pour la Coupe Stanley dans quelques mois, l'attaque du Colorado dominant la défensive du New Jersey.

À surveiller: Le retour au jeu d'Alexandre Daigle et celui de Mario Lemieux, à qui Tardif ne prévoit pas

plus d'une trentaine de matchs «malheureusement». Et comme tout le monde, le Thetfordois a bien hâte de voir réagir José Théodore après l'excellente saison connue l'an dernier.

Docteur DU PARE-BRISÉ

Pare-brise endommagé!

O\$

Aucune franchise à payer!

1169, 12e Avenue Nord FLEURIMONT (819) 569-9696

Depuis 1903

CLUB DE GOLF WATERVILLE

SPÉCIAL GOLF ET «CART»

20\$ / 18 trous

lundi au vendredi

LUNDI AU DIMANCHE

12\$ 9 trous

18\$ 18 trous

Après 14 h

10\$ 9 trous

15\$ 18 trous

SAMEDI ET DIMANCHE GOLF ET «CART»

25\$ / 18 trous

(819) 837-2966

Jean-François Laroche en orbite en Belgique

Jean-Guy Rancourt
MAGOG

Le moins que l'on puisse dire, c'est que Jean-François Laroche du Canton de Magog était littéralement en orbite hier lors de l'épreuve d'une distance de 166,4 km aux Championnats du monde de cyclisme sur route présentés à Zolder, en Belgique.

Contre toute attente, Laroche s'est classé bon 12e sur un total de 180 cyclistes à la ligne de départ, de loin le meilleur résultat canadien depuis bon nombre d'années dans la catégorie masculine des espoirs de moins de 23 ans. À titre comparatif, Charles Dionne, l'étoile montante chez les élites dans le monde du vélo sur route, avait été incapable de terminer cette même course il y a un an. Laroche, qui en était à sa première présence à ces Championnats du monde en 2001, n'avait pas été en mesure lui non plus de franchir la ligne d'arrivée. Tout un changement en l'espace d'une petite année.

Cycliste amateur de l'heure au pays

Depuis plusieurs semaines, on entend souvent répéter que Jean-François Laroche représente le cycliste amateur de l'heure au pays. Difficile de contredire cette affirmation quand on sait que chez les espoirs canadiens de moins de 23 ans, Laroche, 22 ans, a été le seul canadien à se qualifier aux deux épreuves du championnat mondial, le contre-la-montre et la course sur route.

Laroche avait également pris part à plusieurs courses en Europe avant ces Championnats du monde et encore là il avait été impressionnant, terminant à quelques reprises parmi les 10 premiers, dont une seconde position à une étape du Tour cycliste de Seine-et-Marne, en France, troisième au total des étapes.

Rayonnant de joie

Laroche rayonnait de joie après son éclatante performance hier à Zolder. «Certains m'ont laissé savoir qu'il s'agissait peut-être même de la meilleure performance à vie par un espoir masculin du Canada à ces Championnats du monde. Je l'ignore, mais ce que je peux vous confirmer, c'est que je viens de réaliser la course de ma vie. Ma stratégie était simple et a fonctionné à merveille. Avec un parcours plat comprenant une seule côte, je considérais primordial à mes yeux de bien me positionner dans le peloton et d'attendre le sprint final», a cité Laroche lors d'un entretien téléphonique.

Et dire que celui-ci ressentait une certaine fatigue avant le départ. «J'étais épuisé depuis ma participation au contre-la-montre en début de semaine. J'ai eu de la difficulté à récupérer cette semaine et je ne savais pas trop à quoi m'attendre aujourd'hui (hier). Faut croire que j'ai retrouvé la forme juste à temps», s'est esclaffé Laroche.

Celui-ci se propose maintenant de relaxer pendant environ une semaine en Suisse avant de revenir en sol québécois. Et peut-être bien avec en poche, un contrat avec une équipe européenne pour 2003.

Bruny Surin et l'athlétisme ont la cote

550 jeunes d'écoles de la CSRS ont pris le départ hier d'une course à relais enlevante

Sonia Bolduc
sbolduc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le sprinter Bruny Surin a la cote, l'athlétisme aussi! Les quelque 550 élèves des écoles de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke ont en effet pris le départ hier d'une course à relais enlevante et d'une année scolaire où les Mondiaux Jeunesse 2003 seront en lumière.

«Avec ce type d'activités, on veut vraiment donner le goût de l'athlétisme aux jeunes», confie le porte-parole des Mondiaux Jeunesse qui seront présentés à Sherbrooke en juillet 2003.

«Ce travail d'image de l'athlétisme, c'est avant tout un travail d'équipe entre les gens des Mondiaux, les écoles, les médias, les parents et les différents intervenants, explique Bruny Surin. C'est dommage que l'on ait pas su profiter, il y a quelques années, de la vague de popularité de ce sport pour le muser davantage. Cette fois, on espère y arriver. C'est parti avec les championnats présentés à Edmonton l'an passé et on veut continuer avec les Mondiaux.»

Mais l'engouement des jeunes pour l'athlétisme et le cross-country était bien palpable hier matin au parc Blanchard de Sherbrooke. Environ 540 jeunes de 4e, 5e et 6e année de 27 écoles de la CSRS avaient envahi l'espace vert en affichant les couleurs de quelques pays participants des Mondiaux. Sur la ligne départ comme sur la ligne d'arrivée, l'excitation était belle à voir, et tout au long du parcours, les encouragements des autres élèves et des nombreux parents faisaient belle atmosphère.

À peine la course terminée, les jeunes athlètes du jour étaient d'ailleurs prêts à repartir. Des signaux de départ, ils n'attendent que cela.

«On met beaucoup d'efforts dans cette course parce qu'on aime vraiment ça», expliquent Catherine St-Denis, Alexandra Canuel, Maxime Bergeron, Nicolas Gobeil et Antoine Constantin de l'équipe de 5e année de l'école Sacré-Coeur.

Tous auraient déjà voulu revivre cette course d'environ six kilomètres, en avouant qu'ils auraient couru encore plus vite, sprinté encore plus tôt.

«On s'entraîne depuis quelques semaines, et là on a vraiment donné notre maximum, assurent-ils. Mais l'import-



Hier au parc Blanchard de Sherbrooke, les jeunes athlètes pouvaient compter sur un supporteur de renommée en Bruny Surin.

tant, c'est d'aimer ça et nous on est très chanceux parce qu'on fait beaucoup de sport à notre école. Ça fait du bien.»

Et en plus, Alexandra et Catherine avaient réussi à mettre la main sur un autographe de Surin, leur grande idole.

«Souvent, les jeunes me demandent des trucs pour arriver à courir plus vite, raconte le médaillé olympique. Ils cherchent une recette miracle. Mais tout ce que je peux leur dire, c'est d'être actif et de prendre plaisir à faire du sport. Lorsqu'ils y ont vraiment pris goût, ils peuvent ensuite songer sérieusement à se développer dans leur discipline. Mais il faut être prêt à y mettre beaucoup d'heures d'entraînement.»

Pour encourager les tout jeunes à se tourner vers le sport et soutenir les autres dans leur progression de la scène nationale à la scène internationale, Surin et quelques connaissances ont d'ailleurs mis sur pied la Fondation qui porte son nom. Le projet avait pris forme alors qu'il était toujours actif en compétition, il a aujourd'hui davantage de temps à y consacrer.

Guerrero, joueur de l'année chez les Expos

Presse Canadienne
MONTREAL

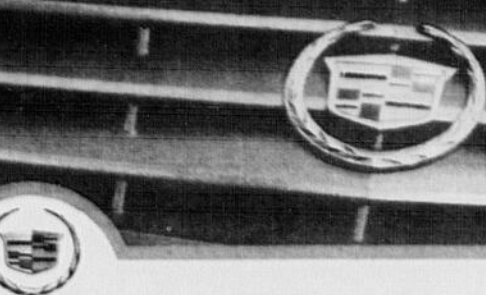
Le voltigeur Vladimir Guerrero a été unanimement proclamé le joueur par excellence de l'année chez les Expos, hier, selon un scrutin mené auprès de la section montréalaise de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique.

Guerrero, qui a maintenu une moyenne de .336, a produit 111 points et en a marqué 106, mérite cet honneur pour la quatrième fois au cours

des cinq dernières années. Vainqueur de 1998 à 2000, il a été devancé par Orlando Cabrera l'année dernière.

Gary Carter est le seul autre joueur de l'histoire des Expos à avoir été choisi à quatre reprises le joueur de l'année (1975, 1977, 1980 et 1984).

Guerrero a établi un record d'équipe avec 206 coups sûrs. Il ne lui a manqué qu'un seul circuit pour devenir l'un des rares joueurs à totaliser en une saison 40 circuits et 40 buts volés. Il a complété la saison avec 39 circuits et 40 buts volés.



La Cadillac des événements.

Des offres éphémères qui ont de la classe.

À partir de
62 998\$
À L'ACHAT*

Escalade 2002 de Cadillac



Le véhicule utilitaire sport le plus puissant au monde.*

48 998\$
À L'ACHAT*

DeVille 2002 de Cadillac



L'incarnation du luxe absolu.



PRIVILEGE CADILLAC

GARANTIE CADILLAC AVEC PROGRAMME D'ENTRETIEN PRESCRIT
SANS FRAIS POUR 4 ANS OU 80 000 KM.

Vos concessionnaires



du Québec

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2002 en stock suivants : Escalade (6K15706/1SA), DeVille (6KD69/ R7B). Photos à titre indicatif seulement. *À l'achat, préparation incluse, transport (Escalade : 1050 \$, DeVille : 1050 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. *Basé sur la valeur de puissance du moteur de 345 hp. Les prix d'achat incluent des crédits de livraison et ne peuvent être jumelés à aucune autre offre d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant,
à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

Annonces classées

Suite

des annonces
classées
de la page **C-14**

**VENTE EN JUSTICE
DE L'ÉTUDE PROTEAU ET ASSOCIÉ
HUISSIERS DE JUSTICE S.E.N.C.**
862, RUE BELVEDÈRE SUD, SHERBROOKE
(819) 564-0424

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS
No : 450-22-002475-003 BREF D'EXÉCUTION
BOLDUC BOLDUC, SENC, NOTAIRES
Partie demanderesse

SUCCESSION RHÉMOND PERREAULT
Partie défenderesse
Le 22e jour d'octobre 2002, à 11 h 30, au 2039, MADAKIK, SHERBROOKE, district de Saint-François, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de SUCCESSION RHÉMOND PERREAULT, saisi en cette cause consistant en : tous les droits de la succession Rhémond Perreault dans le partage de la communauté de biens et du patrimoine familial ayant existé entre Pauline Simard et Rhémond Perreault. Condition : argent comptant ou chèque visé. Information : Rock Guertin, huissier de justice.

No : 450-22-003969-020 BREF D'EXÉCUTION
BANQUE DE MONTREAL
Partie demanderesse

DIANE BERWICK
Partie défenderesse
Le 22e jour d'octobre 2002, à 11 h, au 9, GROOVE HILL, CANTON DE NEWPORT, district de Saint-François, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Diane Berwick, saisi en cette cause consistant en : un tracteur rouge International, modèle 1850 avec pelle, 2 épanduses de fumier New Holland, modèle 328, une balleuse Massey Ferguson, 2 scies à chaîne Stihl, un piano droit avec banc et autres bien énumérés au procès-verbal de saisie. Condition : argent comptant ou chèque visé. Information : Patrick Labelle, huissier de justice.

No : 450-22-003743-011 BREF D'EXÉCUTION
HACKETT CAMPBELL BOUCHARD, AVOCATS
Partie demanderesse

HERVÉ BELISLE
Partie défenderesse
Le 22e jour d'octobre 2002 à 10 h, au 955, RUE PAPINEAU APP. 8, SHERBROOKE, district de Saint-François, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Hervé Belisle, saisi en cette cause consistant en : un ordinateur de marque AMD, modèle K26 avec clavier, écran de marque Optique, une souris, des haut-parleurs Logitech et accessoires; une imprimante de marque Canon modèle BJC-2100 et accessoires; une automobile de marque Plymouth Acclaim bleue, 4 portes, 1991. Condition : argent comptant ou chèque visé. Information : André G. Mathieu, huissier de justice.

Éphémérides

C'est le 12 octobre 2002.
2001 — À Hamilton, la GRC arrête Abdallah Ouzghar, un ex-Montrealais recherché par la France pour terrorisme.
2000 — Dans le port d'Aden, un canot pneumatique piégé éperonne le destroyer américain Cole, tuant 17 marins; à Ramallah, en Cisjordanie, deux militaires israéliens sont mis à mort par des Palestiniens en fureur. — Le Chinois Gao Xingjian, exilé en France, gagne le Nobel de littérature.
1999 — Au Pakistan, le militaire Pervez Musharraf renverse le premier ministre Nawaz Sharif. — Un garçon né à Sarajevo est déclaré par l'ONU six milliardième humain sur la Terre.
1998 — Le prix Nobel de médecine est décerné aux Américains Robert Furchgott, Louis Ignarro et Firdus Murad, pour leur travail sur le rôle du monoxyde d'azote dans le système cardiovasculaire.
1996 — À Québec, la chute du funiculaire reliant la rue Petit-Charlemagne à la terrasse Dufferin fait deux morts.
1993 — La Cour constitutionnelle d'Allemagne donne son accord à la ratification du traité de Maastricht sur l'Union européenne.
1990 — À Boston, Kodak est condamnée à verser 900 millions \$ US à Polaroid pour vol de brevet sur la photographie instantanée.
1984 — Une bombe de l'IRA fait cinq morts dans un hôtel de Brighton; la première ministre Margaret Thatcher, qui était visée, en réchappe.
1975 — Le pape Paul VI canonise l'Irlandais Oliver Plunkett, exécuté par les protestants en 1681.
1964 — L'armée prend le pouvoir sans effusion de sang au Sud-Vietnam, renversant un premier général, Nguyen Khanh.
1962 — Le premier ministre de l'Inde, Jawaharlal Nehru, ordonne à l'armée de chasser les Chinois, à la frontière avec le Tibet.
1960 — À l'ONU, l'orateur philippin ayant dénoncé le joug soviétique en Europe, Nikita Khrouchtchev tape sur son pupitre avec son soulier, le président de l'Assemblée générale, Frederick Boland, brise son maillet en tentant de calmer le débat.
1945 — Les Alliés dissolvent le Parti national-socialiste (nazi), en Allemagne occupée.
1942 — Victoire des Américains sur les Japonais à Guadalcanal, dans le Pacifique.
1934 — Pierre II devient roi de Yougoslavie après l'assassinat à Marseille de son père, Alexandre Ier.
1925 — En Syrie, un soulèvement éclate contre l'occupant français.
1919 — Naissance de l'as pilote de chasse canadien Robert Allen Kipp, à Kamloops, Colombie-Britannique. Il récoltera 12 victoires, dont deux au sol.
1822 — Le Brésil, possession portugaise, proclame son indépendance.
1492 — Parties le 3 août de Palos, près Cadix, la Santa Maria, la Pinta et la Nina, les caravelles de Christophe Colomb, arrivent à l'île Guanahani dans les Lucayes, aujourd'hui les Bahamas.
Ils sont nés un 12 octobre:
Le chef du Labour et premier ministre anglais James Ramsay MacDonald (1866-1937).
Le compositeur anglais Ralph Vaughan Williams (1872-1958).
Le peintre Guido Molinari, à Montréal (1933).
Le ténor italien Luciano Pavarotti (1935).
Ils nous ont quittés un 12 octobre:
1999, le cinéaste et scénariste québécois Clément Perron (1929).
1997, le chanteur folk américain John Denver (1944).
1994, le poète et homme politique Géraud Godin (1939).
1978, le poète québécois Alfred Desrosiers (1901).
1953, le compositeur et pianiste russe Sergueï Prokofiev (1891).
Citation du jour:
«Si quelque un arrive à la connaissance, c'est bien souvent aux dépens de son bonheur.»
(Erasme, Éloge de la folie)

À BROMONT ENCAN SPÉCIAL

de succession, et beaucoup d'antiquités, à la salle d'encan au 247, rue Granby à Bromont, le mardi soir 15 octobre 2002 à 19 h, sortie 74 de l'autoroute des Cantons de l'Est.
Cette semaine, seront vendus : Grosse armoire et petits bureaux à 2 tiroirs avec dessus ouvrant et autres; coffres; valises bombées et autres; plusieurs courtes pointes; tapis; bahut; belle toilette d'origine; pouspées; petit lit de fer avec pouspée; jeux; mobilier de salle à manger 9 morceaux; mobiliers de chambre; tables d'origine assorties; chaises droites et bergantes; très belle harmonica; plusieurs cadres assortis; tables à panneaux et autres d'origine; poêle; réfrigérateur; téléviseur; vaisselle; bibelots; couvertures; nappes; verrerie; mobilier de salon et autres meubles modernes; etc. Liste partielle.
Pour information sur cet encan ou autres encans, adressez-vous avec confiance à
JEAN-GUY GELINEAU, enc.
Bromont, (450) 534-2414
N.B. Encan à commission de meubles modernes et antiques tous les mardis soirs à 19 h au même endroit.



1451, Route 116
Case postale 178
Danville (Québec)
Tél. : (819)839-2781
Télec. : (819)839-3849

**ATTENTION
PRODUCTEURS DE BOEUF
RÉSEAU ENCANS QUÉBEC S.E.C.
DANVILLE**
VOUS OFFRE SIX (6) GRANDES
VENTES PAR ENCAN
DE VACHES À BOEUF DE TOUTES
RACES EN CONSIGNATION
Le samedi 19 octobre 2002 à 12 h.
Le samedi 16 novembre 2002 à 12 h.
Le samedi 7 décembre 2002 à 12 h.
Le samedi 18 janvier 2003 à 12 h.
Le samedi 5 avril 2003 à 12 h.
Le samedi 3 mai 2003 à 12 h.
Nous acceptons vos vaches en consignment et les gestations seront vérifiées en veaux par le vétérinaire, entre 8 h et 13 h.
Si d'autres producteurs désirent réserver des dates pour faire encan, appelez-nous.
Pour de plus amples renseignements, appelez
**RÉSEAU ENCANS QUÉBEC S.E.C.
DANVILLE**
(819)839-2781 ou (819)839-2303



AVIS PUBLIC

Je, soussignée, Louise Boisvert, directrice générale de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke dont le centre administratif est situé au 2955, boulevard de l'Université, Sherbrooke (Québec) J1K 2Y3, désigne, par la présente, les personnes suivantes à titre de responsable et de substitut à la personne responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, à savoir :
- personne responsable de l'application de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels :
madame Diane Boivin,
analyste en gestion documentaire
Téléphone : (819) 822-5540, poste 2603
Télécopieur : (819) 822-5530
Courriel : boivin@gw.csr.qc.ca
- substitut à la personne responsable de l'application de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels :
madame Paulina Grant,
adjointe administrative
Téléphone : (819) 822-5540, poste 2616
Télécopieur : (819) 822-5530
Courriel : grant@gw.csr.qc.ca
Sherbrooke, le 12 octobre 2002
Pierre Gagnon,
secrétaire général

ENCAN SAWYERVILLE INC.

présente l'édition
AUTOMNE 2002
des ventes de consignment de vaches à boeuf et taureaux de reproduction
le samedi 19 octobre 2002 à 11 h;
le samedi 9 novembre 2002 à 10 h;
le samedi 30 novembre 2002 à 10 h.
RÉCEPTION POUR CES VENTES :
6 h à 13 h, la journée même. Nous prenons vos vaches en consignment et les gestations seront vérifiées par un vétérinaire qualifié.
Service de transport d'animaux disponible sur les lieux.
Réservez vos dates le plus tôt possible. Nous avons de la disponibilité afin d'insérer d'autres dates à ce calendrier pour des troupeaux complets ou partiels. Appelez-nous!
Pour information, contactez
Encans Sawyerville inc.
512, rue Principale Ouest, Coaticook
Tél. : (819) 849-3606, (819) 875-3577
Télécopieur : (819) 849-3047
Courriel : lafille@videotron.net
Encans Sawyerville inc. restera toujours le meilleur endroit en Estrie pour vendre vos animaux. Au plaisir de vous servir!



SCRUTIN RÉFÉRENDENDAIRE DU 27 OCTOBRE 2002

Règlement no 26 modifiant le règlement no 3501 de zonage (Sherbrooke), zone HK40 (Propriétés Provigo Ltée)
Règlement no 27 modifiant le règlement no 3502 de lotissement (Sherbrooke), zones HG17 et HK40 (Propriétés Provigo Ltée)
ZONES HK40, CC45, HA85, HA86, HE11 ET HE18

Avis public

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux personnes inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné que:

- Un scrutin est nécessaire suite au règlement no 26, modifiant le règlement no 3501 de zonage (Sherbrooke), zone HK40 (Propriétés Provigo Ltée), et au règlement no 27, modifiant le règlement no 3502 de lotissement (Sherbrooke), zones HG17 et HK40 (Propriétés Provigo Ltée), adoptés le 5 août 2002.

Pour consultation: bureau du greffier, 191, rue du Palais, à Sherbrooke, de 8 h 30 à 16 h 30

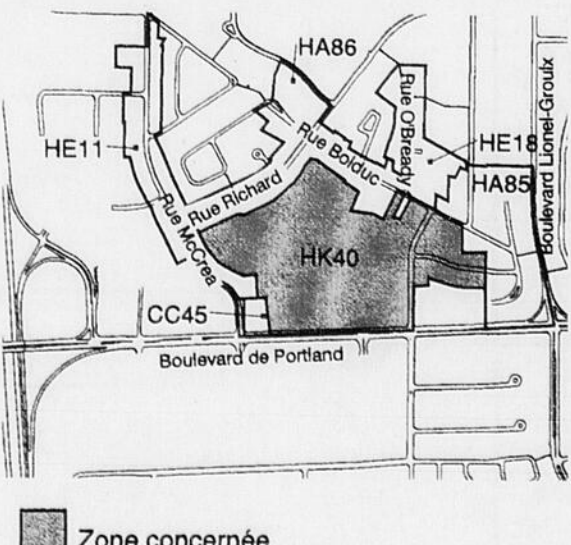
- Les questions référendaires sont les suivantes:

«Approuvez-vous le règlement no 26 modifiant le règlement no 3501 de zonage (Sherbrooke), zone HK40 (Propriétés Provigo Ltée)?»

«Approuvez-vous le règlement no 27 modifiant le règlement no 3502 de lotissement (Sherbrooke), zones HG17 et HK40 (Propriétés Provigo Ltée)?»

- Le scrutin concerne le secteur constitué des zones HK40, CC45, HA85, HA86, HE11 et HE18 et lesdites zones sont situées dans l'arrondissement # 6 et sont délimitées schématiquement de la façon suivante:

Au nord: par la rue Richard, entre la rue McCrea et la rue Bolduc, les neuf (9) premières propriétés de la rue Louis-Riel à partir de la rue Richard, la rue Bolduc, la rue O'Brady, la rue Émile-Bouvier et son prolongement vers le boulevard Lionel-Groulx;
À l'est: par le boulevard Lionel-Groulx;
Au sud: par le boulevard de Portland;
À l'ouest: par la rue McCrea jusqu'à la rue Chapais.



- Le bureau de vote le jour du scrutin, le dimanche 27 octobre 2002, sera ouvert de 9 h à 19 h, à l'endroit suivant:

Église Saint-Charles-Garnier
Coin Hamel et McCrea
Entrée sur le côté

Sections de vote 1, 2 et 3

- Le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants:

Endroit: Église Saint-Charles-Garnier, coin Hamel et McCrea, entrée sur le côté
Date: 27 octobre 2002
Heure: 19 h

POUR PLUS D'INFORMATION, COMPOSER LE (819) 821-5500

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 12e jour d'octobre 2002.

Me Pierre Huard
Greffier

82609



LA MUNICIPALITÉ
DE STE-CATHERINE-DE-HATLEY

APPEL D'OFFRES Ordures

La Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley par une résolution de son conseil passée le 7 octobre 2002 demande par voie d'un avis public des soumissions pour le contrat **Travaux d'enlèvement, de transport et d'enfouissement des ordures ménagères, collecte des matières recyclables et réutilisables**, pour les années 2003-2004-2005.
Le cahier de charge est disponible au bureau municipal, 35, chemin North Hatley, Katevale (Québec) J0B 1W0, aux heures ouvrables de bureau. Les soumissions devront nous parvenir au même endroit, au plus tard le 31 octobre 2002, à 11 h, heure à laquelle elles seront ouvertes.
La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumission reçues tout en respectant les dispositions de la loi.
Lise Martel
Secrétaire-trésorière intérim

82632

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS
Cause no : 450-05-001022-900
Shérif no : 450-18-000133-024

AVIS DE VENTE PAR SHÉRIF

(ART. 670 C.P.C.)
HERVE PELLETIER
et
PIERRETTE LADOUCEUR
Parties demanderesse

RAYMOND SAINDON
Partie défenderesse

DÉSIGNATION
«Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **DEUX MILLION TRENTE-DEUX MILLE CINQUANTE-TROIS (2 032 053)** au cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke.
Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro 1415, rue Milan à Rock Forest, province de Québec, J1N 1A9.
Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.p.c., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication soit en argent, soit en chèque certifié au nom du MINISTRE DES FINANCES conformément à l'article 670e du C.p.c., est fixé à la somme de VINGT-QUATRE MILLE CENT CINQUANTE DOLLARS (24 150 \$) représentant 25 % de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le Ministre des affaires municipales et de la Métropole en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (L.R.Q., chapitre F-2.1).
Cet acte sera fait sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., chapitre A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., chapitre D-17).
Pour être vendu au PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE situé au 375, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 6B9, salle RC-15A, le 22 novembre 2002 à 10 h.
Sherbrooke, district de Saint-François, ce 2 octobre 2002.
Francine Germain,
shérif adjointe
375, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6B9

082570



AVIS PUBLIC

ARRONDISSEMENT No 5 DÉROGATIONS MINEURES

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
PRENEZ AVIS que lors de la séance du conseil de l'arrondissement no 5 qui aura lieu le 28 octobre 2002, à 19 h, au bureau de l'arrondissement, 1000, rue du Haut-Bois à Rock Forest, ledit conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :
1. Concernant l'immeuble localisé au 1514 de la rue Marini à Rock Forest, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment principal, une dérogation de 0.30 mètre à la marge de recul avant minimale requise de 6.1 mètres.
2. Concernant l'immeuble localisé au 1516 de la rue Marini à Rock Forest, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment principal, une dérogation de 0.30 mètre à la marge de recul avant minimale requise de 6.1 mètres.
3. Concernant l'immeuble localisé aux 4264 à 4270 du boulevard Bourque à Rock Forest, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment principal de type commercial, une dérogation de 2.0 mètres à la marge de recul latérale minimale requise de 2.0 mètres, ainsi qu'une dérogation de 6.68 mètres à la somme minimale des marges de recul latérales requise de 9.2 mètres.
4. Concernant l'immeuble localisé au 796, rue des Alouettes à Saint-Élie d'Orford, à l'effet d'autoriser, pour le bâtiment principal, une dérogation de 0.26 mètre à la marge de recul avant minimale requise de 4.5 mètres.
Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.
DONNÉ À SHERBROOKE, ce 12 octobre 2002.
Diane Asselin, Adm. A
Secrétaire

82637



Commission scolaire
de la Région-de-Sherbrooke

AVIS PUBLIC

Conformément à la loi, je soumetts à l'attention du public un résumé des états financiers 2001-2002 de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke

BILAN AU 30 JUIN 2002

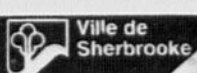
ACTIF	\$
Encaisse	1 248 316
Subventions de fonctionnement à recevoir	7 575 794
Taxes scolaires à recevoir	860 055
Subventions d'investissement à recevoir	16 262 822
Comptes débiteurs	1 851 746
Stocks	123 108
Autres actifs	480 923
Immobilisations	199 788 291
TOTAL DE L-ACTIF	228 167 055
PASSIF	\$
Emprunts à court terme	8 523 557
Comptes créditeurs	14 968 410
Revenus reportés	685 807
Autres passifs	1 084 107
TOTAL DU PASSIF	25 261 881
AVOIR	\$
Surplus cumulé	3 138 883
Capital permanent	199 788 291
TOTAL DE L-AVOIR	202 905 174
TOTAL DU PASSIF ET DE L-AVOIR	228 167 055

ÉTAT DES SURPLUS CUMULÉS

AVOIR	\$
Solde au 30 juin 2001	2 280 307
Redressement de l'exercice	1 011 834
Solde redressé au début	3 292 141
Revenus	154 636 065
Dépenses	154 788 323
Résultat net de l'exercice	(152 258)
SOLDE À LA FIN	3 138 883
Surplus des écoles et des centres	2 591 165
Engagements	547 718
Surplus libre	—

Louise Boisvert
Directrice générale

82574



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE - 439, RUE FRÉDÉRIC

À TOUS LES INTÉRESSÉS,
PRENEZ PUBLIC qu'à la séance du Conseil de l'arrondissement du Mont-Bellevue qui sera tenue dans la salle des délibérations, au 600, rue Thibault, à Ascot, le 28 octobre 2002 à 19 h, le Conseil de l'arrondissement doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante.
L'objet de cette demande de dérogation consiste à modifier les normes d'implantation de l'immeuble sis au 439, rue Frédéric à Ascot, afin de permettre que la marge avant minimale soit réduite à 5.9 mètres, au lieu de la distance requise de 6.1 mètres.
Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil de l'arrondissement relativement à cette demande.
DONNÉ À SHERBROOKE, ce 11 octobre 2002.
Yves Dodier,
Secrétaire

Conseil de l'arrondissement du Mont-Bellevue

82617

Appel d'offres

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Projet

Faculté d'administration
Agrandissement - Annexe du 3^e étage

Propriétaire

Université de Sherbrooke
2500, boulevard de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Architecte

Jean-Claude Tardif architecte
2630, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1J 2H1

Ingénieurs en structure, mécanique et électricité

Le Groupe TEKNIKA
150, rue de Vimy
Sherbrooke (Québec) J1J 3M7

L'Université de Sherbrooke, demande des soumissions pour la Faculté d'administration - Agrandissement - Annexe du 3^e étage sur le campus Ouest de l'Université de Sherbrooke.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à partir du 16 octobre 2002 contre un dépôt de cent cinquante dollars (150 \$) qui sera non remboursable. Si ce dépôt est sous forme de chèque, il devra être libellé au nom du propriétaire.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à l'Université de Sherbrooke, au Service des immeubles au local B4-219 de la Centrale d'énergie, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le 6^e jour du mois de novembre 2002 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le soumissionnaire doit fournir avec sa soumission une garantie de soumission correspondant à dix pour cent (10 %) du montant de sa soumission. La garantie doit être fournie sous forme de cautionnement ou de lettre de garantie irrévocable, auquel cas les modèles prévus dans les documents d'appel d'offres devront être utilisés ou au moyen d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province ou d'un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

La garantie de soumission devra être échangée avant la signature du contrat par une garantie d'exécution du contrat et une garantie des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services sous forme de cautionnements. Ces garanties pourront être fournies au moyen d'un chèque visé, d'un mandat, d'une traite ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec, du Canada ou d'une province ou d'un territoire visé par un accord intergouvernemental et dont l'échéance ne doit pas dépasser cinq (5) ans. Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnements, le montant de chacune d'elles doit correspondre à cinquante pour cent (50 %) de la valeur du contrat et ces cautionnements doivent être fournis suivant les modèles prévus aux documents d'appel d'offres; lorsque ces garanties sont sous une autre forme autorisée, chacune d'elles doit correspondre à dix pour cent (10 %) de la valeur du contrat. Les soumissions devront être valides pour une période de soixante (60) jours.

Lorsque la valeur du marché est égale ou supérieure à 250 000 \$, seules les soumissions en provenance d'entrepreneurs ayant un établissement au Québec et dans les provinces et territoires assujettis à l'Accord sur le commerce intérieur, l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick seront considérées dans le cadre du processus d'appel d'offres.

Lorsque la valeur du marché est égale ou supérieure à 100 000 \$ mais inférieure à 250 000 \$, seules les soumissions en provenance d'entrepreneurs ayant un établissement au Québec et dans les provinces assujetties à l'Accord de libéralisation des marchés du Québec et de l'Ontario et l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick seront considérées dans le cadre du processus d'appel d'offres.

De plus, seules les soumissions qui proviennent d'entrepreneurs détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q. c. B-1.1) seront considérées aux fins du processus d'appel d'offres. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions. Toutes les soumissions devront être faites conformément au Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires, tel qu'amendé à ce jour. Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Luce Samoisette
Vice-rectrice à l'administration
et rectrice adjointe

82244

www.USherbrooke.ca

Porte renforcée ou pistolet électrique

Les pilotes d'Air Canada craignent pour leur sécurité

Presse Canadienne

MONTREAL

Les pilotes d'Air Canada, citant ce qu'ils disent être de l'irrégularité dans la sécurité des aéroports canadiens, ont demandé hier que la porte

du cockpit soit renforcée, sinon qu'ils soient équipés du pistolet paralysant électrique.

Une majorité des 3300 membres de l'Association des pilotes d'Air Canada favorisent un système de porte doublée, a affirmé Serge Beaulieu, porte-parole du syndicat.

«Nous voulons les portes. Sans cela, il nous faut une sorte de Taser. La situation est devenue inacceptable, les mesures de sécurité ne sont pas appliquées uniformément. Beaucoup d'employés travaillant dans les aéroports n'ont pas subi de vérification adéquate», dit M. Beaulieu.

Le cockpit dans les avions d'Air Canada est actuellement doté d'une porte simple. La direction du transporteur envisage de la doubler, indique la porte-parole Isabelle Arthur, mais est opposée au pistolet électrique.

Les présentes mesures de sécurité, dont la présence d'agents de la GRC

armés et incognito, sur certains vols, sont suffisantes, dit-elle.

Selon la firme P-Cel Research, d'Ottawa, la porte du cockpit est ouverte en moyenne huit fois durant un vol type. Par ailleurs les pilotes d'Air Canada ont déjà voté contre le recours aux armes à feu, indique leur syndicat.

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

VENTE PAR ENCAN

Encan spécial d'antiquités, salle d'encan Jules Ginnard, Ham-Nord, le dimanche 13 octobre à 10 h 30. Plat à fruits bleu et blanc (sandwich glass); 2 gros pots à fleurs; Carnaval funéraire; plat dentelle bleu opalescent sur pied en argent; plusieurs plats bleus opalescents; 2 gros punch bowl; Carnaval; assiettes flow blue; plusieurs plats; Carnaval noir (Amethyste); pot dentelle Cranberry et blanc; vaisselle rose; ensemble McCoy; pot à eau et 6 verres jaunes iris; collections pots à fleurs; Carnaval de toutes les couleurs; 2 ensembles de vaisselle; ensemble de lampes à l'huile et chandeliers avec chérubins; lampe à câble et à pouce; lampe aladin; 2 lampes à poules de collection; 3 lampes banquettes; lampe verte Tiffany; lampe torchère; chandeliers en argent; 5 brachets; gramophone + disques 45 tours; horloges de toutes sortes (carillon, pin épice, marbre, dôme de verre, grand-père, victorienne); bombes; valises; ronde et carré; téléphone en bois; collection de chapelets; cruche à fleurs bleue; vieux jouets; fusil à laquette; 4 bidons; table de salon victorienne; vaisselle Lactantia; bergante en chêne press back; coffre en pin; armoire en pin; rouet; bureaux de chambre de toutes sortes; meuble à musique; table de cuisine; berceau; plusieurs chaises; montres de poche; clochettes de brass; poupée de porcelaine (A.M.); attelage à chien avec traîneau et cloche; joug et traîneau à boeuf; joug à boeuf double; traîneau à chevaux; lits de fer; pompe à eau; tonneaux; vieux outils; arrache-roches; plusieurs autres choses trop longues à énumérer. Cantine sur place. Conditions : COMPTANT. Toujours à votre disposition pour tous genres d'encans Jules Ginnard - Encan - Evalueur - Ham-Nord (Québec) Tél. : (819) 344-2227 81770

MUNICIPALITÉ DE HATLEY
2100, rue 143, C.P. 360
Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0
Tél. : (819) 838-5877, téléc. : (819) 838-4646

CONCOURS DE CRÉATION D'AFFICHES THÉMATIQUES

Dans le cadre du projet du comité de circulation visant à inciter les automobilistes à réduire leur vitesse lorsqu'ils traversent le village de Hatley, le conseil municipal de Hatley sollicite votre participation.

Depuis plusieurs mois, les membres du comité de circulation cherchent des moyens d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes qui circulent au village. Malgré la présence de plusieurs panneaux de signalisation indiquant que la vitesse permise est de 50 km/h, de nombreux automobilistes et camionneurs semblent ignorer qu'ils traversent une zone résidentielle à forte densité de population.

Une des solutions proposées par le comité est à l'effet d'installer, à chaque entrée du village, une structure d'accueil arborant une thématique ayant pour objet de rappeler aux conducteurs qu'ils entrent en zone villageoise. Dans la même lancée, des affiches rappelant la thématique des structures d'accueil seront également implantées à certains endroits stratégiques en bordure de la route.

Les participants devront soumettre une œuvre textuelle et/ou graphique en couleur, sur support papier n'excédant pas 39 cm par 28 cm (17 pouces par 11 pouces), le médium utilisé (peinture, aquarelle, encre, gravure, dessin par ordinateur, etc.) étant à l'entière discrétion des participants.

Les propositions devront être reçues à l'hôtel de ville de la municipalité de Hatley, situé au 2100, rue 143 à Hatley, au plus tard le 18 novembre 2002 à 16 h. Les propositions transmises par la poste devront être adressées à : Municipalité de Hatley, «Concours», 2100, rue 143, C.P. 360, Ayer's Cliff (Québec) J0B 1C0.

Les œuvres proposées seront jugées selon les critères suivants : justesse du message, intégration harmonieuse au caractère patrimonial du village, originalité et esthétique.

Il est possible que l'œuvre choisie serve à d'autres fins, par exemple, pour des affiches au village de Massawippi.

Les propositions reçues seront soumises au comité de circulation, lequel fera ses recommandations au conseil. Le conseil étudiera par la suite les propositions et les recommandations du comité, puis annoncera le nom du gagnant à l'assemblée régulière du conseil du 2 décembre 2002. Copie conforme de la résolution du conseil sera remise au gagnant lors du dévoilement des structures d'accueil installées aux entrées du village.

Les auteurs des œuvres qui n'auront pas été sélectionnées pourront récupérer à l'hôtel de ville de Hatley, pendant les heures d'ouverture régulières du bureau municipal, au plus tard le 19 décembre 2002. Après cette date, les œuvres qui n'auront pas été récupérées dont l'œuvre choisie, deviennent la propriété de la municipalité, sans récompense et sans que l'auteur puisse réclamer un droit moral quelconque. Le conseil se réserve le droit de choisir le gagnant ou de rejeter toutes les propositions.

Pour plus d'information, contactez-nous au 838-5877, du lundi au jeudi, de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.

Le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE
SAINT-FRANÇOIS
COUR SUPÉRIEURE
Chambre civile
Cause No 450-05-001022-900
Shrif No 450-18-000133-024

AVIS DE VENTE PAR SHERIF (ART. 670 C.P.C.)
HERVE PELLETIER et
PIERRETTE LADOUCEUR
Parties demanderesse
C.
RAYMOND SAINDON
Partie défenderesse

DÉSIGNATION

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro DEUX MILLION TRENTE-DEUX MILLE CINQUANTE-TROIS (2 032 053) au cadastre du Québec, circonscription foncière de Sherbrooke. Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro 1415, rue Milan à Rock Forest, province de Québec, J1N 1A9. Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.p.c., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'acquisition, en argent, soit en chèque certifié au nom du MINISTRE DES FINANCES conformément à l'article 670e du C.p.c., est fixé à la somme de VINGT-QUATRE MILLE CENT CINQUANTE DOLLARS (24 150 \$) représentant 25 % de l'évaluation municipale multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales et de la Métropole en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (L.R.Q., chapitre F-2.1). Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., chapitre A-4.1) et sous réserve de la loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., chapitre D-17). Pour être vendu au PALAIS DE JUSTICE DE SHERBROOKE situé au 375, rue King Ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 6B9, salle RC-15A, le 22 novembre 2002 à 10 h. Sherbrooke, district de Saint-François, ce 2 octobre 2002.

Francine Germain,
shérif adjointe
375, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 6B9
82580

Audience publique

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec

Audience publique (1^{re} partie)

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis qu'il tiendra une consultation sur le développement durable de la production porcine au Québec. Cette consultation débutera par une soirée d'ouverture le mardi 22 octobre 2002, à laquelle succéderont une série de séances thématiques et deux tournées régionales.

Une audience en deux parties

La première partie de l'audience, qui comprend une série de séances thématiques et une première tournée régionale, donnera l'occasion au public et à la Commission de cerner les différentes facettes de la production porcine. Ainsi, les participants et la Commission auront l'occasion de parfaire leur connaissance en obtenant le point de vue d'experts, de spécialistes et de personnes ressources invitées à cet effet par la Commission.

La deuxième partie de l'audience, consacrée à l'audition des mémoires et des opinions, prendra la forme d'une seconde tournée régionale. Les modalités de cette seconde tournée régionale, prévue pour l'hiver de 2003, seront annoncées ultérieurement.

À la fin du mandat, le BAPE remettra au ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau un rapport faisant état de son examen des modèles de production présents au Québec en regard de leurs impacts sur les milieux rural, agricole ainsi que sur le secteur de la transformation et établissant un cadre de développement durable de la production porcine qui tienne compte à la fois des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Plus spécifiquement, le rapport devra proposer un ou des modèles de production favorisant une cohabitation harmonieuse des activités.

Disponibilité de l'information

Depuis le jeudi 10 octobre 2002, les documents déposés à la Commission sont mis à la disposition du public dans les centres de documentation du BAPE, à Québec et à Montréal, dans le site Internet de la Commission à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca/prod-porcine, et dans plusieurs centres de consultation à travers le Québec.

Calendrier des séances

La période du 22 octobre au 13 novembre 2002 est réservée à la soirée d'ouverture et aux séances thématiques :

VILLE	DATES ET HEURES	LIEU	THÈME
Saint-Hyacinthe	22 octobre 19 h 30	Sous-sol de l'église Saint-Joseph 885, rue Saint-Pierre Ouest	La soirée d'ouverture
Saint-Hyacinthe	23 octobre 13 h 30 et 19 h 30 24 octobre 13 h 30 et 19 h 30	Sous-sol de l'église Saint-Joseph 885, rue Saint-Pierre Ouest	Les modes actuels de production porcine
Sainte-Marie	28 octobre 19 h 30 et 19 h 30 30 octobre 13 h 30	Salle de réception Le Danube bleu 1461, route Kennedy Nord	Les impacts écologiques et les solutions techniques et technologiques
Joliette	4 novembre 19 h 30 et 19 h 30 5 novembre 13 h 30 et 19 h 30	Sous-sol de l'église Saint-Pierre 57, rue Saint-Pierre Sud	La santé
Montréal	6 novembre 13 h 30 et 19 h 30 7 novembre 13 h 30 et 19 h 30	Salle Dom Polski 1956, rue frontenac	Les dimensions économiques
Québec	11 novembre 13 h 30 et 19 h 30	Syndicat de la fonction publique du Québec Salles Gosselin et Harguindeguy 5100, boulevard des Gradini	Le cadre juridique
Saguenay	12 novembre 19 h 30 et 19 h 30 13 novembre 13 h 30 et 19 h 30	Hôtel La Saguenéenne Salle Cabaret B 250, rue des Saguenéens Chicoutimi	Le développement durable

Par la suite, la commission amorcera une tournée régionale afin de poursuivre cette phase de recherche d'information et de questionnement. L'itinéraire sera le suivant :

VILLE	DATES ET HEURES	LIEU
Ville-Marie	25 novembre 2002, 19 h 30 26 novembre 2002, 13 h 30 et 19 h 30	Sous-sol de l'église de Ville-Marie (Notre-Dame-du-Rosaire) 20, rue Notre-Dame Nord
Gatineau	27 novembre 2002, 19 h 30 28 novembre 2002, 13 h 30 et 19 h 30	Sous-sol de la cathédrale Saint-Jean-Marie-Vianney 160, rue Laval
Carleton-Saint-Omer	2 décembre 2002, 19 h 30 3 décembre 2002, 13 h 30 et 19 h 30	Salle de l'OTI de Saint-Omer 106, route 132, Saint-Omer
Rimouski	4 décembre 2002, 19 h 30 5 décembre 2002, 13 h 30 et 19 h 30	Hôtel Rimouski Salles Langevin-Ouellet 725, boulevard René-Lévesque Est
Baie-Saint-Paul Saint-Hilarion	9 décembre 2002, 19 h 30 10 décembre 2002, 13 h 30 et 19 h 30	Centre des loisirs Saint-Hilarion 346, route 138 Saint-Hilarion
Alma	11 décembre 2002, 19 h 30 12 décembre 2002, 13 h 30 et 19 h 30	Sous-sol de l'église Saint-Judes 885, rue Bourassa Ouest
Saint-Hyacinthe	16 décembre 2002, 19 h 30 17 décembre 2002, 13 h 30 et 19 h 30 18 décembre 2002, 13 h 30 et 19 h 30	Sous-sol de l'église Saint-Joseph 885, rue Saint-Pierre Ouest
Joliette	7 janvier 2003, 19 h 30 8 janvier 2003, 13 h 30 et 19 h 30	Sous-sol de l'église Saint-Pierre 57, rue Saint-Pierre Sud
Lachute	13 janvier 2003, 19 h 30 14 janvier 2003, 13 h 30 et 19 h 30	Sous-sol de l'église Sainte-Anastase 174, avenue Béthany
Montréal	15 janvier 2003, 19 h 30 16 janvier 2003, 13 h 30 et 19 h 30	Salle Dom Polski 1956, rue frontenac
Sherbrooke	20 janvier 2003, 19 h 30 21 janvier 2003, 13 h 30 et 19 h 30	Hôtel Delta Salle Mégantic 2685, rue King Ouest
Drummondville	22 janvier 2003, 19 h 30 23 janvier 2003, 13 h 30 et 19 h 30	Hôtel et suites Le Dauphin Salle Couronne 600, boulevard Saint-Joseph
Saint-Jean-sur-Richelieu	27 janvier 2003, 19 h 30 28 janvier 2003, 13 h 30 et 19 h 30	Club de golf Saint-Jean 320, rue Jacques-Cartier Sud
Shawinigan	29 janvier 2003, 19 h 30 30 janvier 2003, 13 h 30 et 19 h 30	Centre de la culture de l'Auberge Grand Mère 13, 6e Avenue, Grand-Mère
La Pocatière	3 février 2003, 19 h 30 4 février 2003, 13 h 30 et 19 h 30	Salle de l'âge d'or 399-A, 9e Rue (boulevard Desrochers)
Sainte-Marie	5 février 2003, 19 h 30 6 février 2003, 13 h 30 et 19 h 30	Salle de réception Le Danube bleu 1461, route Kennedy Nord

De l'information supplémentaire et des documents sont disponibles dans Internet à l'adresse : www.bape.gouv.qc.ca/prod-porcine. Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de M. Daniel Bérubé au (418) 528-9382 ou, sans frais au 1 800 463-4732 ou, par courriel à l'adresse : daniel.berube@bape.gouv.qc.ca ; et de M^{me} Alexandra Dufresne au (418) 528-9414 ou, sans frais au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse : alexandra.dufresne@bape.gouv.qc.ca

Le secrétaire du BAPE
Raynald Martel

Québec

Achetez les cartes de Noël de l'UNICEF pour sauver la vie d'enfants de partout dans le monde.

Composez le 1 800 567-4483 ou visitez notre site Web à www.unicef.ca

unicef

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Un attentat-suicide déjoué près de l'ambassade des États-Unis à Tel Aviv

Associated Press

TEL AVIV

Des agents de sécurité de l'ambassade américaine à Tel Aviv ont maîtrisé hier un kamikaze qui avait pris la fuite après avoir été repéré et refoulé à l'entrée d'un café bondé du front de mer, a rapporté la police israélienne.

Aucun blessé n'a été signalé. Et à la connaissance de la police, personne d'autre n'était impliqué dans cette tentative d'attentat.

Dans un café

«Le terroriste a d'abord tenté de pénétrer dans le café Hatayelet, a expliqué Shlomit Herzberg, la porte-parole de la police de Tel Aviv. «Le garde à l'entrée du café l'a fouillé et lorsqu'il a découvert les explosifs sous ses vêtements, l'homme s'est enfui. Le garde l'a poursuivi en appelant à l'aide des agents de sécurité de l'ambassade américaine».

Les agents de sécurité de l'ambassade ont maîtrisé l'homme et appelé la police. Une équipe d'artificiers a ôté à l'homme sa ceinture d'explosifs et était en train de la «neutraliser», a ajouté Shlomit Herzberg, sans préciser s'ils la désamoraient ou la faisaient exploser.

Le suspect, dont l'identité n'était pas disponible dans l'immédiat, a été interpellé et conduit à un poste de police pour interrogatoire.



Associated Press
Une femme blessée est soutenue en attendant l'arrivée d'une ambulance, après une explosion qui a fait six morts et des dizaines de blessés, dans un centre commercial en banlieue d'Helsinki, en Finlande.

Une explosion fait six morts et 55 blessés dans un centre commercial

Associated Press

HELSINKI, Finlande

Une explosion a fait six morts et 55 blessés vendredi soir dans un centre commercial de la banlieue d'Helsinki, a-t-on appris de sources officielles. La police n'excluait pas qu'une bombe soit à l'origine de la déflagration, qui a provoqué l'effondrement d'une partie du bâtiment.

«C'est le plus grave accident qu'ait connu la région d'Helsinki depuis la Seconde Guerre mondiale», a estimé Eero Hirvensalo, médecin à l'Hôpital central universitaire d'Helsinki, qui a précisé que douze des blessés ont été grièvement touchés.

Dans un premier temps, des responsables avaient dit soupçonner des bombes de gaz utilisées par des boutiques de la galerie commerciale Myyrmanni, à Vantaa, ville située à 15 km au nord de la capitale Helsinki.

Mais Jyrki Karjalainen, directeur de City Con, la société qui gère le complexe, a affirmé qu'aucune bonbonne de gaz n'aurait dû se trouver à l'inté-

rieur du bâtiment, qui abrite 130 magasins.

Interrogé sur la possibilité d'un acte terroriste, le vice inspecteur en chef Seppo Kujala a déclaré: «nous interrogeons beaucoup de gens et nous n'excluons rien pour le moment». Le policier a ajouté que personne n'avait été interpellé.

L'explosion s'est produite dans l'escalier reliant le premier et le deuxième étage du centre commercial qui compte trois niveaux. Jusqu'à deux mille personnes se trouvaient à l'intérieur au moment de la déflagration, survenue à 19h36, selon la police et les pompiers.

«Nous ne pouvons pas dire avec certitude s'il s'agit d'une bombe, mais nous sommes en train d'enquêter là-dessus», a indiqué Leif Johansson, le chef adjoint des pompiers de Vantaa. «Le premier étage s'est effondré sous l'effet de l'explosion», projetant de nombreux bouts de métal sur une large surface.

Des équipes de police avec des chiens renifleurs de bombes patrouillaient les lieux couverts de miroir et de verre brisé hier soir.

Nécrologie

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
565-7646
Encore plus près de vous

In mémoriam

BIBEAU (Mme Anita)
83 ans, Sherbrooke
BLAIS (Mme Adrienne)
87 ans, Rock Forest
BOISVERT (M. Simon)
78 ans, Drummondville
FORCIER (M. Bruno)
23 ans, Drummondville
FORTIER (Mme Doloresse)
68 ans, Coaticook
GUEVREMONT (M. Gaston)
85 ans, Rock Forest
HÉBERT (M. Bernard)
66 ans, Sherbrooke
LACASSE (Mme Geneviève)
72 ans, Magog
LAVOIE (Mme Émilie)
92 ans, Magog
PATRY (Mme Ange-Aimé)
74 ans, Asbestos
POTHIER (Mme Alice)
87 ans, Magog
PRAIRIE (Mme Sylvie)
St-Jean-sur-Richelieu
ROY (Mme Florence)
85 ans, Sherbrooke
TRAHAN (M. Paul)
84 ans, Windsor

SEAF L'Assurance-Vie
des frais funéraires
à faible prime.
569-2538

Remerciements

À la mémoire de
MME SOLANGE SAUCIER
qui nous a quitté le 1er octobre 1992

10 ans... et
ton souvenir
demeure toujours
dans nos cœurs.

Ton conjoint:
Marc Bresse et
les enfants:
Jocelyne, Yvan et Sonia Morin
ainsi que les petits-enfants,
parents et amis.

Jean Talbot, notaire
566-7979
Pierre Simard
planificateur financier
566-8318
Planification de retraite et
successorale
Règlement de successions
**1805, rue Belvédère Sud
Ascot (Québec)**

Messe 1^{er} Anniversaire

MARIETTE MARTINEAU
décédée le
13 octobre 2001

« Le temps pourra s'enfuir, mais
il n'effacera jamais de nos
cœurs ce que tu as été pour
nous tous. Continue de veiller
sur nous et repose en paix. »

Une messe sera célébrée le
dimanche 13 octobre 2002
à 11 h, en l'église
Saint-Philippe de Windsor.

Ses enfants : France, Guy, Luc et Josée,
leur conjoint et conjointe, ainsi que
les petits-enfants.



PRAIRIE
Sylvie

"Pour ceux qui pleurent dans la
souffrance et qui ont la foi en l'ave-
nir. Dieu fit un frère à l'espérance et
le nomma souvenir."

À la douce mémoire de Sylvie Prairie, dé-
cédée le 3 octobre 2002. Née à St-Jean-
sur-Richelieu, elle était la fille de Adrien
Prairie et de Hélène Lacasse.

Elle laisse pour la pleurer son fils Karl,
Réjean Vincent, le père de Karl, son con-
joint Igor Valetta, sa sœur Danielle, ses
neveux Dany et Tommy Glaude. Son oncle
et sa tante Marc-André Lacasse et Marie-
Thérèse Lacasse, de nombreux cousins,
cousines, ainsi que plusieurs amis.

Il n'y a pas eu d'exposition. La crémation
et la cérémonie religieuse ont eu lieu sous
la direction de la:

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601 du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-1155 - Téléc.: 819-820-8872
Steve Elkas, prés. / Clément Cartier, dir.
Courriel: stevel.ekas@videotron.ca

La famille vous remercie pour les nom-
breux témoignages de sympathie, d'amour,
d'amitié, de courage et de réconfort.

"Il faut que les larmes se changent en
sourire. Après chaque orage, apparaît
l'arc-en-ciel. Et maintenant Sylvie re-
pose en paix."

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois le verset Marie par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai.

G.B. 79766

REMERCIEMENTS
AU ST-ESPRIT
POUR FAVEUR
OBTENUE
POUR MON FILS
Maman R.G.P. 81516

Évitez les intermédiaires
Monuments - Lettrage
Réparations
Pour des économies de
20% à 50%
Service à domicile
(819) 563-5366
A CONSERVER

82125



BOISVERT
Simon
1924-2002

À Drummondville, le 8 octobre 2002, est
décédé monsieur Simon Boisvert, à l'âge
de 78 ans, époux de feu Henriette
Laramée, demeurant à Drummondville.

Monsieur Boisvert repose au:
Centre J.N. Donais Coopérative funéraire
1047, Boul. Mercier, Drummondville, Qc
Tél.: 819-472-3730 - Sans frais: 866-472-3730
Téléc.: 819-474-4559
Luc Langlois, directeur général
Courriel: jndonais@globetrotter.net

Heures de visite: VENDREDI 11 octobre
2002, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.
Samedi jour des funérailles, de midi
jusqu'au départ du salon à 13 h 30.
Funérailles, le samedi 12 octobre 2002, à
14 h, en l'église St-Jean Baptiste.
Inhumation au cimetière St-Joachim de
Courval, 1645 rue Principale, St-Joachim
de Courval. Monsieur Boisvert laisse dans
le deuil ses enfants: Claude (Louisele
Gauthier), LaBaie; André (Jérémie
Boudreault), Mont St-Hilaire; Nicole
(Claude Hébert), Drummondville; ses
petits-enfants: Marie-Sol, Olivier, Mathieu,
Kiev (Hélène Picard) et Danaël (Rock
Fortin) Boisvert; ses arrière-petits-enfants:
Mishka et Mathis Boisvert; ses frères et
sœurs: Simone (Gérard Beauchesne);
Jeannine (Germain Lemaire); Gaston
(Gabrielle Pélipin); Yvette (Marcel Pélipin);
Gisèle (Réjean Boisvert); Lucille; Martin
(Marcelle Lupien); la famille de feu
Richard Boisvert; la famille de feu Jean-
Paul Boisvert (Jeannine Lacharité); ses
beaux-frères et belles-sœurs: Paul-Yvon
Laramée (Annette Rodier); Lucille
Laramée; Jean-Charles Laramée (Yvonne
Lachapelle); Odette Laramée (Roger
Pelletier); Gilles Laramée; ses neveux,
nièces, cousins, cousines, ainsi que
plusieurs parents et amis(es). En guise de
sympathie, des dons à la **FONDATION**
STE-CROIX, seraient appréciés.

GUÈVREMONT
Gaston

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 3 octo-
bre 2002, est décédé monsieur Gaston
Guèvremont, à l'âge de 85 ans, époux de
Louise Loisel, demeurant à Rock For-
est. La direction funéraire a été confiée à la:

Maison funéraire des Cantons
951 Haut-Bois, Rock Forest (Québec)
Tél.: 819-564-9888 - Téléc.: 819-564-3295
Courriel: descantons@sympatico.ca
Louise Alix, directrice

Afin de respecter les dernières volontés
de monsieur Guèvremont, il y aura cré-
mation et la famille sera présente à l'église
des 9 h 30 pour recevoir les témoignages
de sympathie. Funérailles le samedi
12 octobre 2002 à 10 h, en l'église Résur-
rection du Christ. Outre son épouse, M.
Guèvremont laisse dans le deuil sa sœur:
Françoise Guèvremont; ses beaux-frères
et belles-sœurs: Raymond Loisel; Ani-
ta Loisel; Rachel Loisel; Paul (Yvonne
Michaud); ainsi que de nombreux ne-
veux, nièces, autres parents et amis. La
famille remercie tout le personnel du
CHUS Hôpital Fleurimont pour les bons
soins prodigués à M. Guèvremont. En
guise de sympathie des dons à la **FON-
DATION DES MALADIES DU COEUR**
DU QUÉBEC au 2630, rue King Ouest,
bureau 150, Sherbrooke (Québec) J1J
2H1 seraient appréciés.



HÉBERT
Bernard

Au C.H.U.S. Hôpital Fleurimont, le
mercredi 9 octobre 2002, est décédé
monsieur Bernard Hébert, à l'âge de 66
ans, fils de Ludovic Hébert et de Blanche
Martineau, demeurant à Sherbrooke. La
direction des funérailles et la crémation
ont été confiées à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
530 rue Prospect, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Martial Thérioux, président.

Le jour de funérailles, la famille sera
présente à l'église à compter de 11 h afin
de recevoir les condoléances des parents et
amis. Funérailles: SAMEDI, le 19 octobre
2002, à 11 h 30, en l'église St-Charles-
Garnier. Les cendres seront déposées au
columbarium à une date ultérieure.
Monsieur Hébert laisse dans le deuil son
amie: madame Diane Fréchette; ses
enfants: Serge (Carole Gaumond), Louise
(Yvon Couture), Daniel, son amie; ainsi
que leur mère, madame Madeleine
Lafaille, et leur grand-mère. Ses petits-
enfants: Nancy, Vincent, Jean-David
Hébert, et leur mère, Martine Bernard. Il
laisse ses frères et sœurs: Bernadette
(Roland Veilleux), Bertrand, Marguerite,
Hélène et Rita; il était aussi le frère de feu
Madeleine. Il laisse également plusieurs
neveux, nièces et autres parents et amis.
En guise de sympathies, des dons à la
FONDATION DES MALADIES DU
COEUR DU QUÉBEC, 2630 King Ouest,
bureau 150, Sherbrooke, Qc, J1J 2H1,
seraient grandement appréciés de la
famille.



ROY
Florence Bruneau
(Pilon)

Au CHUS, Hôtel-Dieu le 8 octobre 2002,
est décédée madame Florence Bruneau
Roy, à l'âge de 85 ans, épouse en
premières nocces de feu Gérard Pilon et en
secondes nocces de feu Sylvio Roy,
demeurant à Sherbrooke, autrefois de
Windsor. Madame Roy repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor (Québec)
Tél.: 819-845-3992 - Téléc.: 845-5287
Courriel: cfe@abacom.com
Claude Roy, dir. général
Lionel Turgeon, directeur.

Heures de visite, jour des funérailles: de
10 h jusqu'au départ du salon à 13 h 15.
Funérailles, le samedi 12 octobre 2002, à
13 h 30, en l'église St-Philippe de Windsor.
Inhumation au cimetière du même endroit.
Mme Roy laisse dans le deuil ses enfants:
René (Monique Carignan Pilon); Michel
(Jacqueline Lafleur); Ginette (Robert
Parent); ses petits-enfants: Mathieu,
Étienne, Christian, Judith, Jean-François
et Esther; sa sœur: Cécile Bruneau (feu
Maurice Thérien); sa belle-sœur: Estelle
Bruneau (feu Alfred Bruneau); elle laisse
également plusieurs neveux et nièces et de
nombreux autres parents et amis. La
famille désire remercier le personnel du 4e
A et C du CHUS Hôtel-Dieu pour la
qualité des soins qu'ils ont prodigués à Mme
Florence Bruneau.

BIBEAU
Anita

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 10 oc-
tobre 2002, est décédée madame Anita
Bibeau, à l'âge de 83 ans, fille de feu Oc-
tave Bibeau et de feu Maria Fournier,
demeurant à Sherbrooke. Madame Bi-
beau repose à la:

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Bélière
505 rue Short, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-564-6455 - Téléc.: 819-564-7346
Mario Lemaire, directeur
Courriel: cfe@abacom.com

Heures de visite: DIMANCHE de 19 h à
22 h. LUNDI de 14 h à 16 h et de 19 h à
22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au
départ du salon à 10 h. Funérailles, le
mardi 15 octobre 2002, à 10 h 30, en
l'église St-Joseph. Inhumation au cime-
tière St-Michel. Madame Bibeau laisse
dans le deuil ses sœurs et ses frères: Lau-
rette Bibeau; Gilberte Bibeau, a.n.p.; Al-
dette Bibeau; Jacqueline Bibeau; Car-
melle Bibeau; Conrad Bibeau, Luc
Bibeau (Nicole Vaillancourt); elle était
aussi la sœur de feu Fernand Bibeau
(Laurette Ledoux); feu Gerald Bibeau
(Dolores Dion) et de feu Normande Bi-
beau (Donald Genessee); ainsi que plu-
sieurs neveux, nièces, cousins, cousines,
autres parents et amis. La famille désire
remercier le personnel du CHUS Hôpital
Fleurimont, 10e étage ainsi que le per-
sonnel des soins intermédiaires et le Dr
Turmel pour les bons soins prodigués à
madame Bibeau.

REMERCIEMENTS

Tu as semé beaucoup
d'amour autour de toi.
Il restera à jamais
gravé dans nos
cœurs.

Merci Sophie!
Pour tous ceux et
celles qui nous ont
accompagnés lors
du décès de

Sophie
Blouin
Groleau
survenu le
16 septembre 2002

Nous tenons à vous exprimer notre
profonde gratitude, nous avons été
sincèrement touchés.

Ses parents, André
Groleau et Marie-France
Blouin, sa sœur Esther.



REMERCIEMENTS

Un merci
sincère
s'adresse à
vous, chers
parents et amis,
qui avez
témoigné, par
votre présence,
vos marques
d'affection, vos
prières et vos
paroles, votre
sympathie lors du décès de

LISE PERRON NÉRON
survenu le 6 mars 2002

Son époux Benoit, ses enfants et
petits-enfants.

Veuillez considérer
ces remerciements
comme personnels.

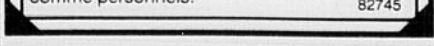


remerciements

"Tout comme une
source vive, la vie
suit son cours,
mais son souvenir
restera à jamais
gravé dans nos
cœurs."
Nous remercions
sincèrement les
parents et amis
qui nous ont
témoigné leur
sympathie sous
toutes ses formes
lors du décès de

ROBERT
DESMARAIS
survenu le 3 septembre 2002

Son épouse Madeleine, ses enfants Linda
Mary (John), Jean Robert et Anick (Josée)
ainsi que ses petits-enfants.
Veuillez considérer ces remerciements
comme personnels.



Remerciements

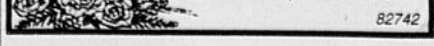
Les mots ne peuvent suffire
pour exprimer toute notre
appréciation et notre
reconnaissance à
nos parents, voisins
et amis pour la
s y m p a t h i e
témoignée lors du
décès de

MME CLARA
GIROUARD
survenu le
19 septembre 2002

Nous vous prions d'accepter ce
témoignage de notre gratitude.

Ses enfants Laurette (Denis Dupont)
et Marcel (Charline Perreault) ainsi
que ses petits-enfants.

Veuillez considérer
ces remerciements
comme personnels.



**À L'ENTRÉE
DU CIMETIÈRE
ST-MICHEL**

E. PROVOST
MONUMENTS
INC.

20 à 40% de rabais
sur tout l'inventaire jusqu'au 31 octobre 2002

0\$ DÉPÔT
PAIEMENT EN MAI 2003

615, rue St-Michel, Sherbrooke. (819) 569-1700.

Remerciements

Le chrétien est un pèlerin en route vers le ciel.
Le jour de sa mort est un jour de joie, car il
arrive au terme de son voyage. Que les
membres de nos familles qui ont fini leur
pèlerinage reposent en paix en attendant la
résurrection glorieuse.

Nous désirons remercier bien sincèrement
toutes les personnes qui, de quelque manière
que ce soit, nous ont témoigné de la
sympathie lors du décès de

MADAME FLORENCE DOYON
PAYEUR BELLEROSE
survenu le 29 août 2002.

Ses enfants Louida, Candide, Gisèle, Jeannine,
Anicet, Denyse et Claire, leur conjointe et conjoint
ainsi que ses petits-enfants.
Veuillez considérer ces remerciements comme
personnels.



Remerciements

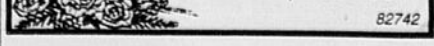
Les mots ne peuvent suffire
pour exprimer toute notre
appréciation et notre
reconnaissance à
nos parents, voisins
et amis pour la
s y m p a t h i e
témoignée lors du
décès de

MME CLARA
GIROUARD
survenu le
19 septembre 2002

Nous vous prions d'accepter ce
témoignage de notre gratitude.

Ses enfants Laurette (Denis Dupont)
et Marcel (Charline Perreault) ainsi
que ses petits-enfants.

Veuillez considérer
ces remerciements
comme personnels.



Nécrologie



FORTIER
Dolores
(Breton)

Au C.S.S.S.C., le 9 octobre 2002, est décédée madame Dolores Breton, à l'âge de 68 ans, épouse de Camille Fortier, demeurant à Coaticook. Madame Fortier repose à la :

Résidence funéraire Charron & fils inc.
228, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél.: 819-849-4141 - Téléc.: 819-849-4200
Claude Charron, président
Stéphane Charron, directeur

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles, le samedi 12 octobre 2002, à 11 h, en l'église St-Edmond. Inhumation au Columbarium Charron et Fils. Outre son époux, madame Fortier laisse dans le deuil ses enfants: Pauline (Jacques); Lisette (Camil); Johanne (Julien); Nicole (Bernard); Rémi (Maryse); Eric (Patricia); ses petits-enfants: Any (Stéphane); François (Christine); Pierre-Yves (Marjorie); Josée (Rick); Caroline (Dominic); Denis; Vicky, Carl, Simon, Kevin, Judith, Laurie-Maude, Shayan et Ludovic; ses arrière-petits-enfants: Amélie, Sarah-Maude et Anthony; ses beaux-frères et belles-sœurs: Rose-Aimé Arsenault (feu Florian Breton); Félixine (feu Adélard Bilodeau); Alda (feu Valérie Belanger); Paul-Émile (feu Rollande Bilodeau); Rosaire (Rita Bilodeau); Laura (feu Gérard Demers); Lumina (feu Laurent Bissonnette); Henri (feu Colette Lamontagne); Ernest (Gaétane Brochu); ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier les médecins et tout le personnel du C.S.S.S. Coaticook, pour les bons soins prodigués à madame Fortier.



LACASSE
Geneviève
(Lessard)

À Sherbrooke, le 10 octobre 2002, est décédée madame Geneviève Lessard, à l'âge de 72 ans, épouse de Guy Lacasse, demeurant à Magog. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la :

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563
Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

La famille sera présente à l'église à compter de 10 h 30 afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu: MARDI, le 15 octobre 2002 à 11 h à l'église St-Patrice. Outre son époux, madame Lacasse laisse dans le deuil ses enfants: Lucille (Claude Lacasse) et Carole; ses petits-enfants: Suzy Lacasse (Sébastien Robert), Martin Lacasse, Cathy Lacasse, Sarah Bergeron et Catherine Bergeron. Ses arrière-petits-enfants: Claudia, Charles et Alexandre. Elle laisse également ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.



POTHIER
Alice
(Courtemanche)

À Magog, le 10 octobre 2002, est décédée madame Alice Courtemanche, à l'âge de 87 ans, épouse de feu Hector Pothier, demeurant à Magog. Madame Pothier repose à la :

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563
Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

Heures de visite: VENDREDI de 15 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 10. Funérailles, le samedi 12 octobre 2002, à 10 h 30, en l'église St-Marguerite-Marie. Inhumation au cimetière St-Patrice. Madame Pothier laisse dans le deuil ses enfants: Yolande (Jean-Guy Blouin); Normand (Pauline Langlois); Claire (Daniel Longpré); Hélène (Jean-Luc Lefebvre); Cécile (Serge Bélanger); Jeanne (Michel Langlois); Angèle (Lewi Descôteaux); Céline (Roger Bergeron); Lucie (Marcel Cusseau) et Denis (Sunny Bilodeau); son frère: Robert Courtemanche, sa belle-sœur: Cécile Joyal; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, de nombreux parents et amis. La famille tient à remercier le personnel du 2^e étage du Centre Hospitalier et d'Hébergement de Memphremagog pour l'attention et les bons soins prodigués à madame Alice Pothier. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE L'HÔPITAL LA PROVIDENCE DE MAGOG, seraient appréciés.



LAVOIE
Emilie

À Magog, le 9 octobre 2002, est décédée madame Emilie Lavoie, à l'âge de 92 ans, fille de feu Antoine Lavoie et de feu Olive Bouchard, demeurant à Magog, autrefois de Eastman. Madame Lavoie repose à la :

Résidence funéraire Ledoux Magog inc.
150, rue Sherbrooke, Magog (Québec)
Tél.: 819-843-4473 - Téléc.: 819-843-4563
Jacques Lecours, président
Courriel: ledoux@netrevolution.com

Heures de visite: VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 11 h jusqu'au départ du salon à 12 h 30. Funérailles, le samedi 12 octobre 2002, à 13 h p.m., en l'église St-Edouard de Eastman. Inhumation au cimetière du même endroit. Madame Lavoie laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Gérard (Yvonne Tremblay), Eastman; Auroré (feu Ronald Archambault), Bonsecour; Victor (Suzanne Berger), Eastman; Sr Claire Lavoie, Missionnaire Notre-Dame des Anges, Comas, Perou; sa belle-sœur: Marie-Claire Côté (feu Philippe), Eastman; nombreux neveux, nièces, autres parents et amis. La famille tient à remercier le personnel de la Résidence St-Marguerite de Magog, pour leur dévouement, ainsi que le Centre de Santé Memphremagog (Hôpital La Providence), 4^e étage, pour les bons soins prodigués à madame Lavoie.



TRAHAN
Paul

Au CHUS, Hôpital Fleurimont, le 8 octobre 2002, est décédé monsieur Paul Trahan, à l'âge de 84 ans, époux de Yvette Bourgeois, demeurant à Windsor. La direction des funérailles a été confiée à la :

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3^e avenue, Windsor (Québec)
Tél.: 819-845-3992 - Téléc.: 845-5287
Courriel: cfe@abacom.com
Claude Roy, dir. général
Lionel Turgeon, directeur.

La famille sera présente au salon de la Maison Boisvert le jour des funérailles à partir de 11 h jusqu'au départ du salon à 13 h 15, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le lundi 14 octobre 2002 à 13 h 30 en l'église St-Philippe de Windsor. Les cendres seront déposées au cimetière du même endroit. Outre son épouse, M. Trahan laisse dans le deuil ses enfants: Jacqueline; Monique; Soeur Congrégation Notre-Dame; Suzanne; Francine (Claude Maurice); Jean-Guy (Lise-Anne Simoneau); ses petits-enfants: Sylvain, Roger, Josée, Nathalie, Pierre-Paul, Jean-François, Hélène et Stéphane Lemay; Antoine Trahan; Mélodie Lavoie et Emilie Maurice; ses frères: Lucien Trahan (Marie-Paul Pélouquin); Alexandre Trahan (feu Antoinette Marcotte); sa belle-sœur: Georgette Bourgeois (feu Lucien Daragon); il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, et de nombreux autres parents et amis.

Messe 1er anniversaire



À la douce mémoire de
M. JEAN-PAUL GIRARD
décédé le
18 septembre 2001

Il y a déjà un an que tu nous as quittés... une seule chose nous console un peu de ce départ : là-haut, il n'y a ni larme, ni maladie et nous te savons entouré et réconforté par l'amour de Dieu. Tout comme la rose, l'âme fleurit toujours plus éblouissante dans la lumière du Très-Haut. Une messe sera célébrée le 20 octobre 2002 à 9 h 30, en l'église Saint-Thomas d'Aquin de Compton. Son épouse Juliette Gauthier et ses enfants Christiane (Jacques Matte) et Céline (Mike Major). Parents et amis sont invités à y assister. 82744



PATRY
Ange-Aimé
(Tardif)

Au Centre de Santé de la MRC d'Asbestos, le 11 octobre 2002, est décédée madame Ange-Aimé Tardif, à l'âge de 74 ans, épouse de Robert Patry, demeurant à Asbestos. Madame Patry repose au :

Centre Funéraire Dupuis
550 1^e Avenue, Asbestos, J1T 3X4.
Tél.: 879-2424. Fax: 879-4406.

Pierre Dupuis, prés. Jean-Guy Dupuis, dir. Heures de visite: DIMANCHE, le 13 octobre 2002, de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles: de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles: LUNDI, le 14 octobre à 11 h en l'église St-Isaac-Jogues. Il y aura crémation et les cendres seront déposées au cimetière de Weedon à une date ultérieure. Outre son époux, madame Patry laisse dans le deuil ses enfants: Gaétane Patry (Jean-Guy Benoit), Diane (Gaston Labonté), Yves (Micheline Blouin), André (Judy Thérberge), Denis (Chantal Pary) et Carole (Réal Breault); ses 14 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Ses sœurs: Alice Tardif (Jules Giguère), Jeanne Tardif Bilodeau (feu Gérard), Françoise Tardif Deschamps (feu Reno); son frère: Réjean Tardif (Claudette). Ses beaux-frères: Clément Patry (Margot), Émilien Patry (Ginette) et Jean-Claude Patry (Violette); ses belles-sœurs: Fernande Patry (religieuse), Aline Patry (Jules Fréchette), Claire Patry (Simon Palardy), Pierrette Patry (feu Donald Turcotte), Réjeanne Couture (feu Guy Patry), Thérèse Richard (feu Ernest Patry) et Rita Tardif (feu Gerard Patry).



BLAIS
Adrienne
(Lequin)

Au C.H.U.S. Hôtel Dieu, le jeudi 10 octobre 2002, est décédée madame Adrienne Lequin, à l'âge de 87 ans, épouse de Maurice Blais, demeurant à Rock Forest. La direction des funérailles a été confiée à la :

Coopérative funéraire de l'Estrie
530 rue Prospect, Sherbrooke (Québec)
Tél.: 819-565-7646 - Téléc.: 819-565-7844
Courriel: cfe@abacom.com
Martial Thérioux, président.

La famille sera présente une heure avant la cérémonie à l'église afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Heures de visite: une heure avant la cérémonie, à l'église. Funérailles: LUNDI, le 14 octobre 2002, à 10 h 30, en l'église St-Roch de Rock Forest. Inhumation au cimetière de Farnham à une date ultérieure. Outre son époux, madame Blais laisse dans le deuil ses deux fils: Claude (Rita Maurice) et Réjean (Carmen Maurice); ses petits enfants: Jonathan, Joëlle (Patrice Desgagnés), Dominique et Eric; ses arrière-petits-enfants: Sabrina et David. Elle laisse ses frères et sœurs: Roméo et Marie-Reine (feu Robert Dodier); ses beaux-frères et belles-sœurs: Conrad Fontaine, Pierrette Fontaine (Marcel Audet) et Yvan Fontaine; elle était également la belle-sœur de feu Roger Blais (Liliane Royer). De plus, elle laisse de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU C.H.U.S., 580, rue Bowen Sud, Sherbrooke, Qc, J1G 2E8, seraient grandement appréciés.

REMERCIEMENTS



Nous espérons que ce message saura vous dire à quel point nous avons apprécié votre témoignage de sympathie lors du décès de
M. LÉONIDAS (LÉO) VALLIÈRES
survenu le 24 juillet 2002

Merci.
Son épouse Thérèse, ses enfants, leur conjoint, conjointe et ses petits-enfants.
Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 82741

Achetez les cartes de Noël de l'UNICEF pour sauver la vie d'enfants de partout dans le monde.

Composez le
1 800 567-4483
ou visitez notre site Web à
www.unicef.ca



8e ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de
LÉO BOLDUC
décédé le 4 octobre 1994



Huit ans déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps poura s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos cœurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Son épouse Thérèse Bolduc, ses enfants, M. Réjean Bolduc (Aline), Richard Bolduc, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Remerciements

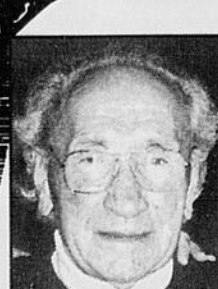


Un homme est mort
Mais quelque part
Au chaud de sa maison
Une femme vit
Dans le sillage de son amour
Des enfants vivent
Au milieu des souvenirs
De la vie qu'il leur a confiée
Vous étiez près de nous pour partager
notre peine à la suite du décès de

RENÉ COUTURE
survenu le 27 août 2002.

Vous nous avez, chers parents et amis, exprimé votre sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, cartes de condoléances, visites au salon, assistance aux funérailles ou de quelque manière que ce soit. Votre gentillesse et votre support moral ont été d'un grand réconfort dans notre deuil. Son épouse Lucille et ses enfants Bertrand, Diane, Ginette, Francine et Patrick. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels. 82325

remerciements



" Qu'il puisse récolter en bonheur éternel tout le bien qu'il a semé ici-bas. " Notre merci sincère à tous les parents et amis pour la sympathie témoignée lors du décès de

PAUL-ÉMILE PARENT
survenu le 11 septembre 2002

Ses enfants, Denise et Nicole, ainsi que ses petits-enfants.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels 082323

Messe 1er Anniversaire



Mme Laurette Giguère de Montigny
survenu le 14 octobre 2001

Un an s'est écoulé depuis le décès de Maman. Malgré le chagrin lié à notre deuil, nous poursuivons la route avec la force et la joie de vivre qu'elle nous a léguées. A tous nos proches et tous nos bons amis, nous réitérons notre profonde reconnaissance et nous invitons ceux et celles qui le désirent à venir à la messe de 10 h, célébrée à l'église Sainte-Jeanne-D'Arc sur la rue Galt ouest, le dimanche 13 octobre 2002. Cette pensée commémorative agit comme une source de réconfort. Merci. Pierre, Danielle, Johanne et Bernard. 79765



« Toi qui étais dévoué aux malades, continue à veiller sur nous. »

Merci...

De vos marques d'affection, de vos prières, de vos paroles de sympathie, de vos dons à la Fondation des maladies du cœur et de votre présence aux funérailles de

Dr Henri Ouellet
survenu le 30 août 2002
à l'âge de 61 ans

Que chacun trouve dans ces remerciements, l'expression de notre reconnaissance et les considère comme étant adressés personnellement.

Un merci tout spécial à M. Gaétan Fortier. Ses enfants, Nathalie et Martin. 82743



EN SOUVENIR DE

Depuis déjà un an, notre fils Joffrey nous a quittés pour l'autre monde.

Nos pensées vont vers lui et nous savons qu'il en est de même pour plusieurs parents et amis.

JOFFREY DION
01-11-1999 / 10-10-2001

Son absence a créé un immense vide. Doucement, les souvenirs heureux meublent ce vide et subtilement cette absence devient présence.

Jof, on t'aime pour toujours!

Tes parents Manon et Serge et ton grand frère Alexis XXX



82326



6e ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de
MME MONIQUE LAMARCHE
décédée le 13 octobre 1996

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos cœurs.

Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi.



Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Ton époux Léo, tes enfants, Réal, Lise et Diane, leur conjointe et conjoint, ainsi que tes petits-enfants et tes deux arrière-petits-fils. 080749

Pesticides: Québec devrait agir en novembre

Pascale Breton
QUÉBEC

Le gouvernement du Québec devrait adopter en novembre son Code de gestion des pesticides si bien que, dès le retour des beaux jours, le printemps prochain, l'utilisation de ces produits sera progressivement restreinte sur les pelouses.

Au ministère de l'Environnement, les responsables terminent actuelle-

ment l'analyse des commentaires des entreprises, des municipalités et de l'ensemble de la population, formulés au cours des dernières semaines sur ce code de gestion.

À la suite de la présentation du projet de règlement, en juillet dernier, le ministre d'État à l'Environnement et à l'Eau, André Boisclair, avait en effet annoncé une période de consultation de 60 jours qui s'est terminée en septembre. Au total, une cinquantaine de mémoires ont été soumis au ministère.

«Nous sommes actuellement dans la période de peaufinage du règlement, mais pour l'essentiel, il n'y aura pas de changements majeurs, explique l'attaché de presse du ministre, Jean-Louis Laplante. Il peut y avoir des aménagements, mais les principes et les grandes lignes du code ne changent pas. Les intentions du ministre restent les mêmes.»

Dès l'adoption du règlement, l'épandage des pesticides domestiques jugés les plus nocifs sera proscrit dans les espaces verts publics, parapublics et

municipaux. La majorité des pesticides seront aussi interdits à l'intérieur comme à l'extérieur des garderies, des centres de la petite enfance et des écoles.

La vente de pesticides sera mieux encadrée. Graduellement, les propriétaires de résidences privées ne pourront plus utiliser ces produits pour faire verdoyer leur pelouse. Les entreprises spécialisées en aménagement paysager n'auront également plus le droit d'utiliser un mélange de pesticides et de fertilisants.

Malgré le mécontentement de certains, principalement des compagnies spécialisées dans le domaine, «le gouvernement a fait son lit sur cette question», affirme l'attaché de presse du ministre Boisclair. «Quand nous n'avons pas de certitude que les produits sont inoffensifs, le ministre applique un principe de précaution. Ce n'est pas au

ministre de faire la démonstration que les produits sont dangereux, c'est à l'industrie de faire la démonstration que ses produits ne le sont pas.»

Le code de gestion des pesticides est principalement basé sur les recommandations du rapport Cousineau, déposé au printemps. Les membres de la Commission avaient effectué une vaste tournée de la province pour entendre les intéressés sur la question des pesticides. «Les gens qui ont témoigné à la Commission ont fait part de leur appui à la volonté du gouvernement de mieux contrôler les usages de pesticides en milieu urbain; il s'agit d'un large consensus. Il est certain que l'industrie a des réserves sur le code parce qu'il aura un impact sur ses activités commerciales, mais le principe qui guide le code est l'intérêt public et la santé publique», a réaffirmé l'attaché de presse.

Maisons d'enseignement



Centre de formation continue
du Collège de Sherbrooke

Plusieurs entreprises industrielles sont à la recherche de main-d'œuvre spécialisée

Vous visez de nouveaux défis ?
Le secteur manufacturier vous intéresse ?
Vous aimeriez développer les compétences requises afin d'y jouer un rôle important (superviseur, contremaître, planificateur, etc.) ?

Le Centre de formation continue vous offre

« La Gestion industrielle »

Taux de placement :
plus de 90%

Alternance études-travail
18 semaines de stage

Début de la formation : Le 20 janvier 2003

Un programme intensif de 18 mois, élaboré en collaboration avec de grandes entreprises manufacturières de la région notamment, Waterville T.G., Bombardier, Camoplast Inc. qui mène à une attestation d'études collégiales (A.E.C.).

Pour en savoir plus ?

Soirée d'information et d'inscription, mardi, le 15 octobre à 19h au Collège de Sherbrooke, pavillon 2, local 52-160.

Apportez votre dernier relevé de notes du secondaire ainsi qu'une photocopie de votre certificat de naissance.

Pour renseignements : (819) 564-6350, poste 155

Gratuité scolaire pour ce programme

Possibilité de soutien du revenu pour
les clientèles admissibles à Emploi-Québec (*) ou de prêts et bourses

(*) Être prestataire de l'assurance emploi ou l'avoir été au cours des 3 dernières années ou des 5 dernières années pour les prestations de maternité ou parentales ou être prestataire de l'assistance emploi ou être une personne sans chèques et sans soutien public du revenu. De plus, il faut avoir quitté l'école régulière à temps plein pendant 24 mois consécutifs ou cumulatifs.

Québec
Emploi-Québec 78482

500 Rembrandt ont été «dégradés» depuis dix ans

Le spécialiste en crime d'oeuvres d'art du SPVM met les acheteurs en garde

Ian Bussièrès
Le Soleil

THETFORD MINES

Le sergent Alain Lacoursière, historien de l'art et responsable des enquêtes pour les crimes liés aux oeuvres d'art du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), a mis les acheteurs en garde suite à l'annonce de la mise aux enchères d'une oeuvre attribuée au grand maître néerlandais Rembrandt par l'encanteur Olivier Chalifoux à Lac-Mégantic.

M. Lacoursière invite toujours les acheteurs d'oeuvres d'art à être prudents dans n'importe quelle vente aux enchères et à prendre soin de bien vérifier la provenance du tableau sans oublier de demander également une expertise.

«Je ne veux pas me prononcer sur cette oeuvre et cet encanteur en particulier, mais toujours est-il qu'il y avait au monde de 800 à 900 oeuvres de Rembrandt il y a 10 ans alors qu'on n'en compte plus que de 300 à 350 aujourd'hui, les autres ayant été «dégradés», c'est-à-dire qu'elles sont maintenant considérées comme étant de l'école de Rembrandt ou de l'époque de Rembrandt», souligne M. Lacoursière.

Ce dernier a rappelé qu'un tableau attribué à Rembrandt et semblable à celui qui sera mis en vente le 20 octobre à Lac-Mégantic avait récemment trouvé preneur pour 45 000 \$ chez Sotheby's et qu'un autre peint par Rembrandt, avec certificat d'expertise et lettres de provenance, avait atteint les 11,5 millions \$ chez Christie's.

Expertises nécessaires

Le fait que les artistes n'aient commencé à signer leurs tableaux que vers 1860 rend encore plus difficile l'authentification des oeuvres de peintres comme Rembrandt, qui oeuvrait au 17^e Siècle. «Il faut d'abord une expertise en laboratoire pour connaître l'époque à laquelle le tableau a été peint, mais aussi, et surtout, une expertise stylistique confirmant qu'il a bien été réalisé par l'artiste auquel il est attribué», précise M. Lacoursière.

«N'importe quelle galerie d'art peut faire l'analyse d'un tableau, ce qui donne une bonne piste mais ne vaut rien devant les tribunaux. Pour Rembrandt, il n'existe qu'un seul expert reconnu dans le monde et c'est le Rijksmuseum, aux Pays-Bas. C'est la même chose pour Renoir; la Fondation Renoir est le seul expert reconnu au monde», ex-

plique M. Lacoursière.

Le policier ajoute d'ailleurs qu'une période de trente jours, comme celle qu'offre Olivier Chalifoux aux gagnants de ses tableaux pour les faire contre-expertiser, est loin d'être suffisante. «Il faut plusieurs semaines avant d'avoir une expertise d'un laboratoire privé et plusieurs mois avant de pouvoir faire authentifier une toile par le Rijksmuseum», précise-t-il.

Précisant qu'il ne connaissait pas personnellement Olivier Chalifoux, le sergent Lacoursière a cependant déclaré qu'il n'y avait jamais eu d'enquête à son sujet même si plusieurs personnes s'interrogeaient sur l'authenticité des tableaux mis à l'encan. «Il n'y a jamais eu d'enquête sur ses enchères. Pour qu'il y ait enquête, il faut qu'il y ait eu vente et que l'acheteur ou le vendeur porte plainte», explique-t-il.

Où est le Renoir ?

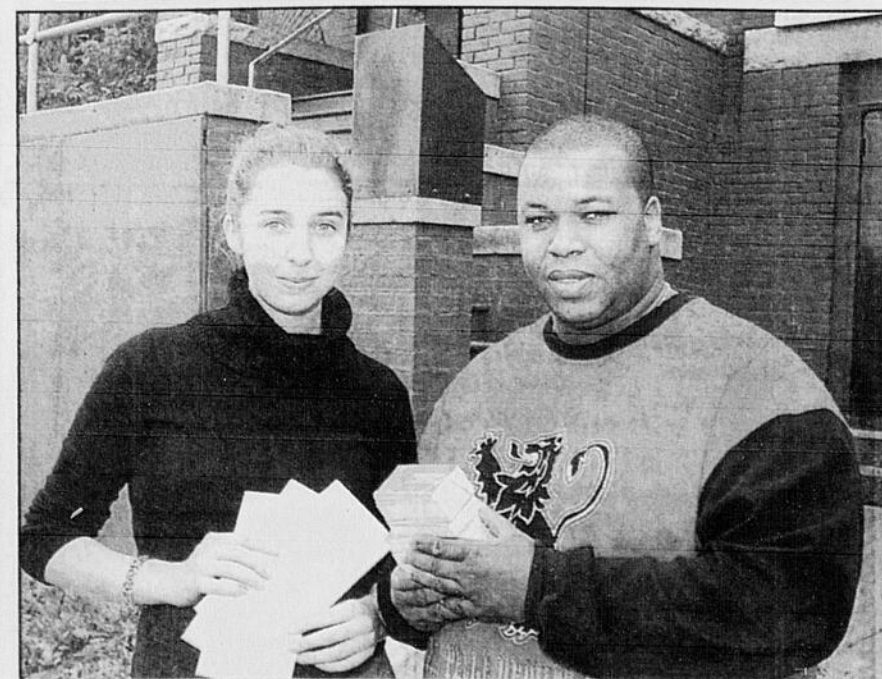
Par ailleurs, il subsiste présentement une controverse quant au tableau attribué à Renoir qu'Olivier Chalifoux avait mis en vente au mois de mars. Le courtier en art qui avait obtenu la plus haute mise de 315 000 \$ a déclaré que le client pour lequel il avait négocié l'oeuvre s'était désisté et ne l'avait finalement pas achetée alors que l'encanteur prétend le contraire.

«Mon client, un riche retraité qui avait autrefois travaillé pour le gouvernement, a pensé à son affaire et a changé d'idée pour des raisons qui lui sont personnelles», a déclaré cette semaine Marc Sirois, frère de l'animateur radio-phonique Richard Z. Sirois, en ajoutant qu'il ne serait pas à l'encan du 20 octobre ni aux prochains encans d'Olivier Chalifoux. «Je m'en suis désintéressé pour des raisons personnelles», explique-t-il.

De son côté, Olivier Chalifoux continue de prétendre que la transaction a bel et bien été conclue. «L'argent a été déposé dans un compte en banque en fidéicommiss, les gens qui vendaient le tableau ont été payés et j'ai fait livrer l'oeuvre à un endroit qui m'avait été indiqué par M. Sirois», a assuré l'encanteur.

Quant au prétendu Goya qui avait été mis aux enchères à l'été 2001, il n'avait pas été vendu au courtier Pierre Saint-Clair, qui avait obtenu la plus haute mise en salle de 100 000 \$. «La personne à qui appartenait l'oeuvre avait choisi de ne pas conclure la transaction mais j'avais cependant réussi à le vendre à un New-Yorkais quelques semaines plus tard pour un million \$», conclut Olivier Chalifoux.

En mémoire de Julie Boisvenu



Ce dimanche 13 octobre, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) et le bar VIP Night Club organisent une activité bénéficiant en mémoire de la défunte Julie Boisvenu et dans le but d'augmenter la sécurité urbaine à Sherbrooke. Les portiers de l'endroit remettront des feuillets de vigilance aux clients. Les billets sont en vente jusqu'à samedi. On voit ici Ingrid Cardyn, stagiaire au CALACS, et Karim Hamrouni, propriétaire du VIP Night Club.

CENTRE 24-JUIN
Formation professionnelle

Des couleurs d'avenir

Réparation de micro-ordinateurs

Attestation de spécialisation
professionnelle

Début de formation :
28 octobre 2002

Durée : 450 heures (30 semaines)

3 soirs/semaine

Coût approximatif : 160,00 \$

Inscrivez-vous maintenant !

Centre de formation
professionnelle 24-Juin
639, rue du 24-Juin, Fleurimont
Téléphone : (819) 822-5420
poste 229 ou 230



Commission scolaire
de la Région de Sherbrooke

Objectifs du programme

- Apprendre à réparer, entretenir et installer des micro-ordinateurs et leurs périphériques
- Installer et configurer de l'équipement informatique dans un réseau existant
- Installer, câbler, relier et mettre en réseau de l'équipement informatique
- Brancher de l'équipement informatique à des réseaux de télécommunication externes

Sites «internet» : www.interlinx.qc.ca-aboivin (département)
www.csrq.ca/24juin/accueil.html

78492

Le Sénat des régions a peu d'adeptes

Mathieu Boivin (PC)
QUÉBEC

L'idée du premier ministre Bernard Landry d'instaurer un Sénat des régions ne trouve pas beaucoup d'échos favorables au Québec: les milieux concernés sont sceptiques, tandis que les partis d'opposition la rejettent carrément.

En entrevue éditoriale au quotidien *Le Soleil*, M. Landry a assuré, jeudi, que le gouvernement irait de l'avant si les milieux régionaux lui demandaient un Sénat à l'occasion du Rendez-vous national des régions, qui se tiendra en novembre. «On est prêt à aller jusque là», a-t-il déclaré.

À l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la présidente Francine Ruest-Jutras s'est demandé, hier, d'où émanait une telle idée. À ses yeux, «créer un autre palier de gouvernement avec un pouvoir de taxation, alors que les Québécois s'estiment déjà suffisamment taxés et surgouvernés, ça n'apparaît pas comme une bonne idée a priori».

Un parti politique qui voudrait aller de l'avant avec une telle mesure devrait d'abord en faire un élément de son programme électoral et se présenter devant le peuple, a-t-elle estimé.

De son côté, Christine Émond-Lapointe, présidente de l'Association des régions du Québec (ARQ), a soutenu que «les régions veulent une décentralisation pour que la prise de décision se fasse plus en région. Alors il ne faudrait pas réinventer la roue et créer un Sénat de 90 personnes. Ce n'est pas une demande formelle des régions, il est donc difficile de dire si c'est la meilleure so-



Le premier ministre Bernard Landry

lution.»

Soulignant qu'il lui faudrait prendre connaissance des modalités, Mme Émond-Lapointe a ajouté qu'une telle instance, si elle devait voir le jour, devrait obligatoirement être composée d'élus non affiliés à des partis politiques.

Belzil réclame de la souplesse

Le président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), Michel Belzil, se méfie quant à lui du manque de souplesse d'un éventuel Sénat des régions et prévient qu'une telle question ne pourrait pas se régler à court terme au Rendez-vous des régions.

«On veut une structure très souple,

qui va aviser le gouvernement sur toutes les questions qui touchent les régions du Québec, a-t-il exposé. On devrait fonctionner avec les structures existantes, les MRC ont été créées, les préfets pourraient faire ce travail-là. (...) En région, pas question de créer des organisations supplémentaires, les gens n'accepteraient pas ça. Il y a beaucoup de gens dans les régions qui n'ont jamais entendu ce discours-là.»

Notable exception: le président de Solidarité rurale, Jacques Proulx, qui a dit trouver l'idée «intéressante». Selon lui, il ne faut pas se laisser distraire par le nom d'une telle instance, Sénat ou Chambre des régions, «sinon il n'y aura

pas de débat. Ça fait longtemps qu'on en parle, mettons des idées sur la table et débattons. L'important, c'est ce que ça voudra dire dans la réalité, dans le quotidien.»

À l'Action démocratique du Québec (ADQ), le député de Saguenay, François Corriveau, a évalué que les régions n'avaient rien à faire de représentants supplémentaires pour prendre des décisions à Québec. Au contraire, «les régions veulent des pouvoirs supplémentaires ramenés en région, a-t-il fait valoir. M. Landry est déconnecté, ce n'est sûrement pas la majorité des gens qui vont vouloir un Sénat québécois pour rajouter une structure — en tout

cas pas dans mon coin de pays.»

Enfin, au Parti libéral du Québec (PLQ), Nathalie Normandeau s'est faite lapidaire: «encore une patente du PQ!» a-t-elle lancé. Selon la députée de Bonaventure, la proposition du premier ministre Landry est futile, n'a rien à voir avec les vrais enjeux et est symptomatique de la «structurite» qui caractérise l'action péquistes en matière de développement régional.

«Le gouvernement du Parti québécois propose encore de compliquer tout le processus qui doit mener à une plus grande autonomie des régions et, pour nous, ce n'est pas la solution», a-t-elle conclu.



Associated Press

Deux douzaines de véhicules ont été impliqués dans l'accident, qui a eu lieu en plein brouillard, sur l'Interstate 43.

Carambolage meurtrier au Wisconsin: 5 morts

Associated Press
CEDAR GROVE, Wisconsin

Un carambolage a fait au moins 5 morts et 34 blessés, hier matin, à Cedar Grove, dans l'État du Wisconsin.

Deux douzaines de véhicules ont été impliqués dans l'accident, qui a eu lieu en plein brouillard, sur l'Interstate 43.

Huit des blessés l'étaient gravement, a précisé le sheriff Loni Koenig, du comté de Sheboygan.

Au moins huit véhicules ont pris feu et l'autoroute a été fermée.

Le brouillard a vraisemblablement joué un rôle dans ce carambolage, selon les autorités.

Une escouade spécialisée dans la manutention des matières dangereuses a été mandée sur place, puisqu'un semi-remorque transportant du dioxyde de carbone menaçait de se renverser. L'amas de véhicules comptait également une remorque transportant du bétail, plusieurs camions et une automobile complètement écrasée entre deux camions.

La vraie neige s'annonce rare sur les montagnes

Presse Canadienne
QUÉBEC

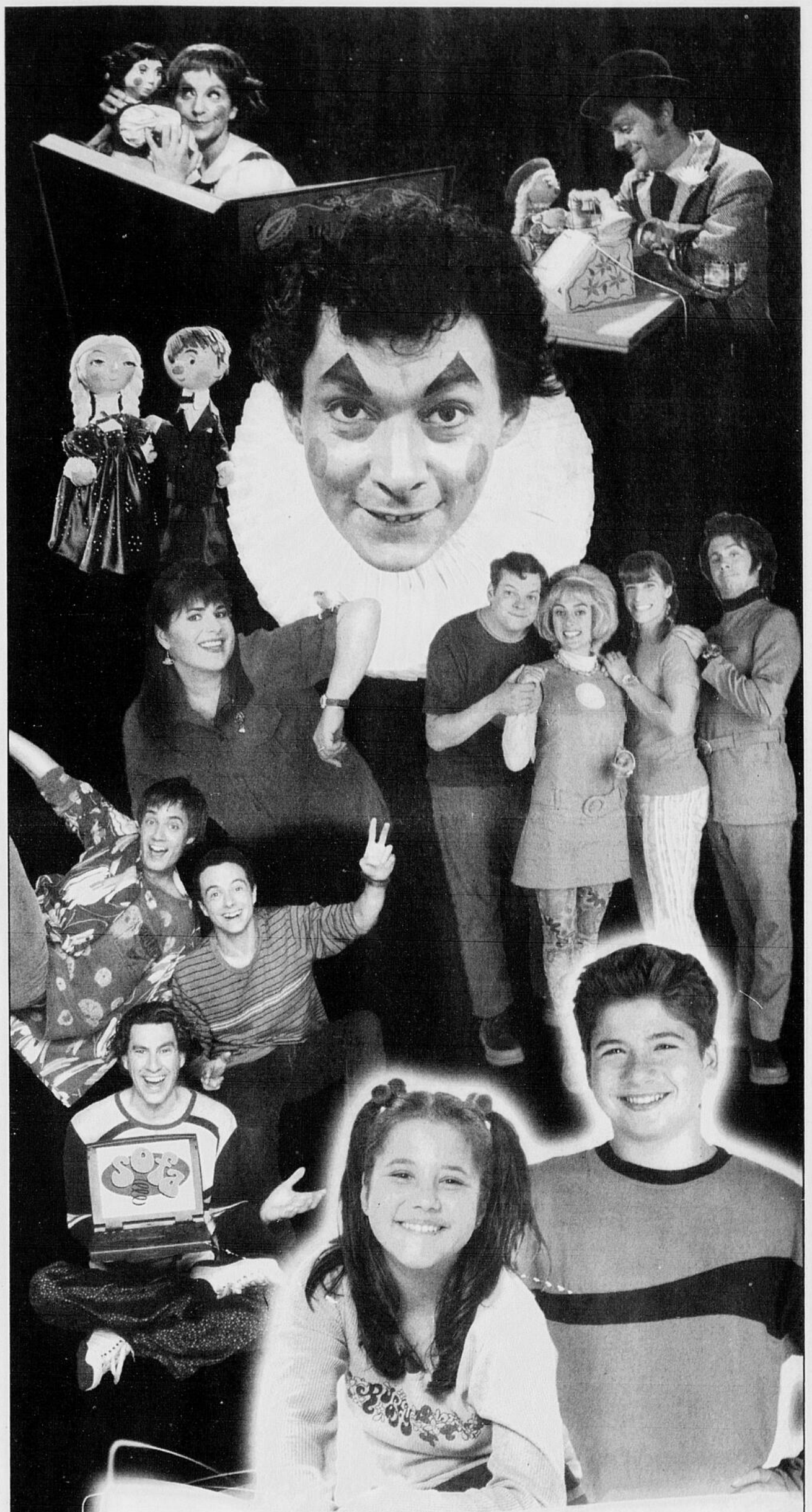
Les stations de ski du Québec augmenteraient de 30 pour cent leur budget pour l'achat d'équipement d'enneigement cette année pour se prémunir contre le manque de neige.

Selon le quotidien *Le Soleil*, ces achats seraient de l'ordre de 6 à 7 millions \$.

Le journal explique qu'il s'agit

d'une réaction aux prévisions saisonnières d'Environnement Canada, qui annonce l'arrivée d'un nouveau courant chaud semblable à El Nino, annonciateur d'un hiver plus doux et moins enneigé que la normale.

Selon le président de l'Association des stations de ski, Claude Péloquin, il faudrait que les stations triplent leur capacité de production de neige pour tirer le maximum de la saison de ski. Déjà, 80 pour cent du domaine skiable au Québec est couvert par des canons.



50 ans

Ici Radio-Canada
Estrie

De beaux souvenirs pour les enfants d'hier et d'aujourd'hui! Une émission spéciale, en direct, pour célébrer 50 ans d'émissions jeunesse à Radio-Canada.

Les animateurs : Catherine Brunet, Julien Bernier-Pelletier

La Boîte à surprises
Prise 2

LES BEAUX DIMANCHES
demain 19h30

www.radio-canada.ca/50

Réalisation : Michel F. Gélinas

B2270

CHRONIQUE : ÉVÉNEMENT À SOULIGNER

JEAN A GAGNÉ
SA COMPÉTITION!

- Réussite sportive, scolaire ou artistique
 - Mariage
 - Graduation
 - Naissance
 - Anniversaire
- ou tout autre événement vécu par un proche que vous voulez faire connaître.*

les annonces
CLASSÉES

*Photo et texte : 35 \$ plus taxes la parution. Demandez les détails à notre préposée.

(819) 564-2222

61189

Le Nobel de la paix décerné à Jimmy Carter

Associated Press

OSLO

L'ancien président américain Jimmy Carter a reçu hier le prix Nobel de la paix pour son action diplomatique depuis de nombreuses années en faveur de la paix et des droits de l'homme, un message clair, un peu plus d'un an après les attentats du 11 septembre, pour l'administration belliste de George Bush.

Cette récompense doit «être interprétée comme une critique de la ligne suivie par l'administration (américaine) actuelle. C'est un message pour tous ceux qui suivent la même ligne que les Etats-Unis», a déclaré sans ambages Gunnar Berge, président du comité norvégien du Nobel, qui décerne le prix de la paix. Mais certains de ses collègues se sont d'ailleurs démarqués de cette «interprétation» fort peu diplomatique: «Nous n'avons pas discuté de l'interprétation à donner. Ça n'a pas été abordé», a affirmé Hanna Kvanmo, membre du comité.

Le président américain George W. Bush a appelé son prédécesseur au téléphone pour le féliciter. Quant à l'ancien président Bill Clinton, il s'est félicité de ce choix.

Le Nobel «encourage les gens à penser à la

paix et aux droits de l'homme», s'est félicité Jimmy Carter, âgé de 78 ans, ajoutant qu'il avait créé il y a vingt ans le Centre Carter avec sa femme Rosalynn pour «capitaliser l'influence qu'il avait en tant qu'ancien président du plus grand pays du monde et combler des vides».

«Pendant les vingt dernières années, ma conception des droits de l'homme s'est élargie, pour inclure non seulement le droit à vivre en paix, mais aussi à des soins de santé adéquats, à un abri, à la nourriture et à la chance économique», a ajouté l'ancien président. Considérant cette distinction «comme une inspiration non seulement pour nous mais aussi pour les gens qui souffrent dans le monde», M. Carter a dit qu'il l'acceptait «au nom de ces derniers».

Le comité Nobel a notamment salué la «contribution vitale» du 39e président des Etats-Unis aux accords de paix égypto-israéliens de Camp David (1978). Le président égyptien Anouar el-Sadate et le Premier ministre israélien Menachem s'étaient partagé le Nobel de la paix 1978 mais Carter n'avait pas été sélectionné à temps par les sages d'Oslo.

«Dans la situation actuelle marquée par les menaces de l'usage du pouvoir, Carter s'en est tenu au principe selon lequel les conflits doivent être, dans la mesure du possible, réglés

par la médiation et la coopération internationale, sur la base de la législation internationale, du respect des droits de l'homme et du développement économique», souligne le comité Nobel.

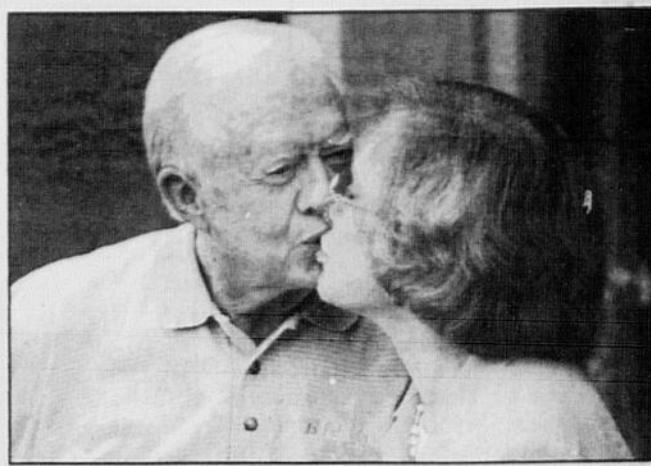
L'ancien président démocrate (1977-81) recevra un prix de 10 millions de couronnes suédoises, soit un peu plus d'un million d'euros. L'année dernière, le Nobel de la paix avait été partagé entre les Nations unies et leur secrétaire général, le Ghanéen Kofi Annan.

Le comité Nobel a voulu récompenser Jimmy Carter pour «ses efforts infatigables depuis plusieurs dizaines d'années en faveur du règlement pacifique de conflits internationaux, pour la promotion de la démocratie et des droits de l'homme, et le développement économique et social».

James Earl Carter, né en 1924 en Géorgie, Etat sudiste dont il est devenu gouverneur en 1970, est le fils d'un cultivateur d'arachides très conservateur et d'une infirmière engagée qui a notamment travaillé dans le tiers-monde.

Il a remporté la présidentielle de 1976 en se présentant comme un Américain moyen, intègre, au-dessus des manoeuvres politiciennes, surtout après le Watergate qui a forcé Richard Nixon à démissionner de la Maison Blanche en août 1974.

En 1980, Jimmy Carter est rentré chez lui,



Associated Press

Le nouveau Nobel de la paix, Jimmy Carter, embrasse sa femme Rosalynn, après l'annonce de la remise du prix à l'ancien président américain.

battu à plates coutures par le républicain Ronald Reagan, à l'issue d'une présidence plombée par une inflation à deux chiffres, les économies d'énergie et les 444 jours de la prise d'otages à l'ambassade américaine de Téhéran (1980-81).

Surmontant cet échec, il s'est fait le champion de la démocratie et des droits de l'homme, intervenant notamment pour apaiser les tensions nucléaires en Corée ou comme médiateur en Haïti et en Bosnie en 1994, ou au Soudan et dans la région africaine des Grands Lacs.

Une télésérie présentée  **BANQUE NATIONALE**

Jean Duceppe

Découvrez un homme entier. En six parties.

Citoyen engagé, homme de théâtre et d'action, père de famille et mari, Jean Duceppe était tout ça et plus à la fois.

Découvrez cette télésérie de 6 épisodes, à l'image de cet homme exceptionnel.

Mardi 21 h / dimanche 21 h 30
Dès le 15 octobre

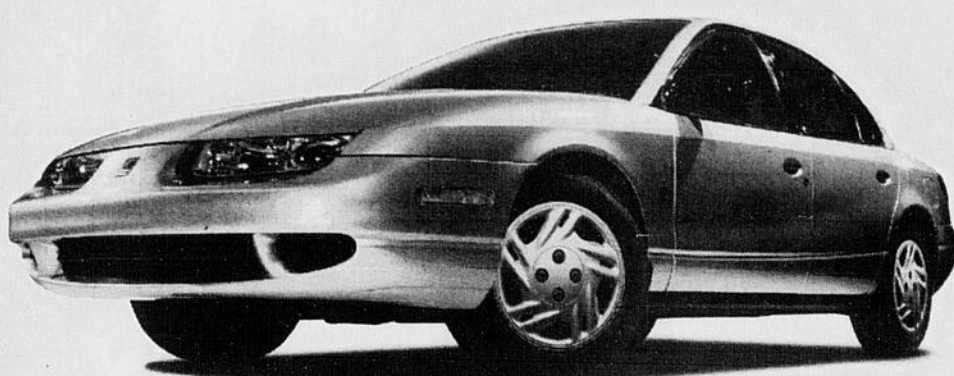


Ça change de la télé


Télé-Québec
duceppe.tv

SUR LES VOITURES DE LA SÉRIE S ET DE LA SÉRIE L 2002 EN INVENTAIRE

L'événement solde d'automne de Saturn



Saturn SL 2002 4 portes

12 245\$

Prix d'achat comptant. Transport en sus (750\$)

- Transmission manuelle
- Banquette arrière à dossiers rabattables divisés 60/40
- Panneaux de polymère
- Deux sacs gonflables à l'avant

Saturn Coupé 3 portes SC1 2002

14 765\$

Prix d'achat comptant. Transport en sus (750\$)

- Transmission manuelle
- Deux sacs gonflables à l'avant
- Banquette arrière à dossiers rabattables divisés 60/40
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts
- Panneaux de polymère



Saturn intermédiaire L100 2002

Groupe valeur sûre

19 999\$

Prix d'achat comptant. Transport et taxe d'accise en sus (930\$)

- Transmission automatique
- Climatisation
- Lève-glaces et verrouillage électriques
- Télédéverrouillage
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts
- Béquet arrière et roues en alliage
- Panneaux de polymère

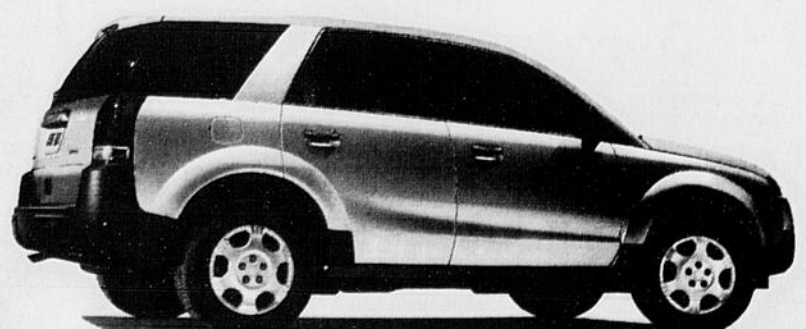
VUE 2002 DE SATURN

À partir de

21 565\$

Transport et taxe d'accise en sus (930\$)

- Transmission manuelle
- Climatisation
- Longérons de toit intégrés
- Organisateur et pochettes de rangement de compartiment utilitaire
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD



Un monde de différence

Chaque Saturn 2002 comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur.

Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. Ces offres sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles de la série S ou L 2002 de Saturn en inventaire. Le prix d'achat inclut un crédit de livraison et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location. L'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. Le transport et la taxe d'accise ne sont pas inclus dans le prix d'achat comptant. Les détaillants peuvent vendre pour moins. Un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.

Saturn Isuzu de Drummondville
1405, boul. René-Lévesque,
Drummondville
(819) 474-4270

Saturn Isuzu de Granby
1348, rue Principale
Granby
(450) 378-1404

Saturn Saab Isuzu de Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

VIVRE POUR ROULER



La nouvelle Dodge SX 2.0

Achetez à
13 999 \$*

Ou louez à
199 \$†
par mois.

Location de 48 mois. Comptant initial de 2 185 \$ ou échange équivalent. Transport et taxe sur le climatiseur inclus.

Options de location de 48 mois offertes ¹	
Mensualités	Comptant initial
227 \$	1 000 \$
251 \$	0 \$

0 \$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
PENDANT LE MOIS D'OCTOBRE

Dodge SX 2.0 2003

Équipement de série : 132 ch • Lecteur CD • Phares antibrouillards • Volant inclinable • Dispositif de prévention du vol Sentry Key^{MD} • Et plus !

LA MEILLEURE PROTECTION
QUE NOUS AYONS JAMAIS
OFFERTE SUR TOUS LES
VÉHICULES DODGE 2003.



GARANTIE DE 7 ANS OU
115 000 KM SUR LE MOTEUR
ET LA TRANSMISSION ET
ASSISTANCE ROUTIÈRE
DE 24 HEURES SUR 24.**

DODGE SX 2.0



VIVRE POUR ROULER



SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DODGE

* Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et est établi pour la Dodge SX 2.0 2003 équipée de l'ensemble 21D. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.
† Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Dodge SX 2.0 2003 avec l'ensemble 21D. Dépôt de sécurité (sauf pendant le mois d'octobre) et premier versement exigés à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15¢ le kilomètre.
** Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2003 seulement, et exclusives, qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photo à titre indicatif seulement. ** Selon la première éventualité. Des conditions s'appliquent. ‡ Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 750 \$ à l'achat. Cette offre exclut la Dodge Viper et la Chrysler Prowler. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada, une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asseoir les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep • Dodge du Québec

DIPLÔMÉS
Rabais jusqu'à 750 \$†

